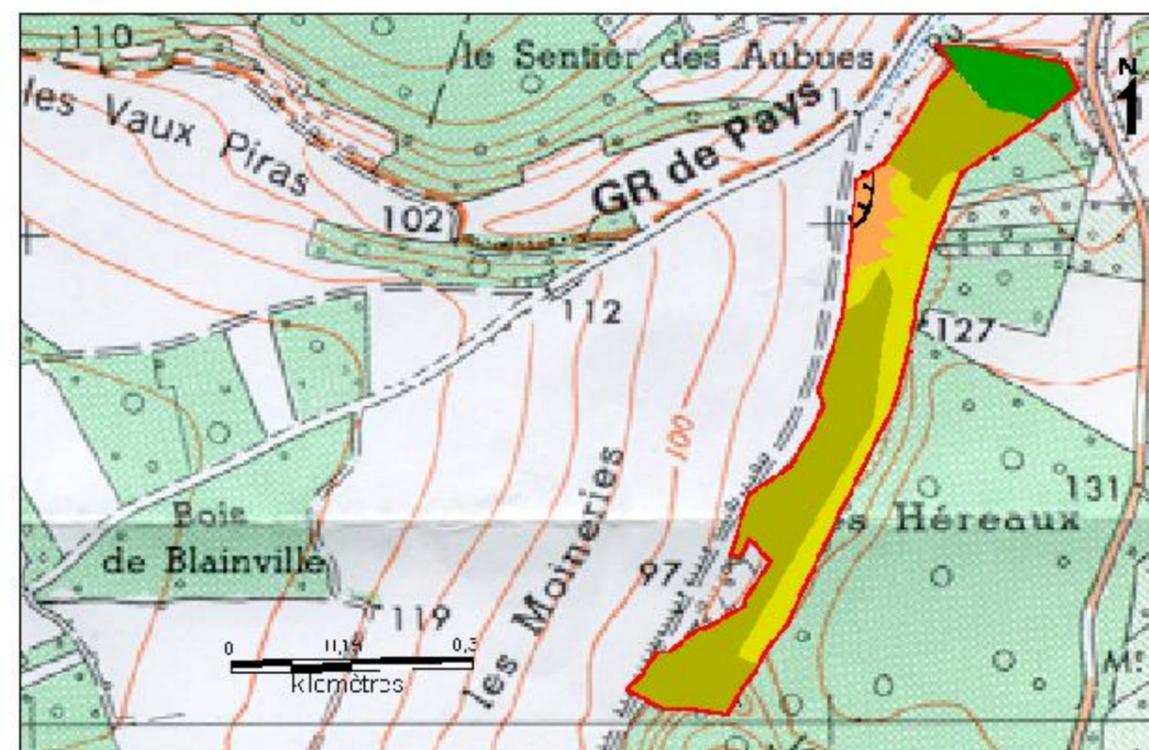
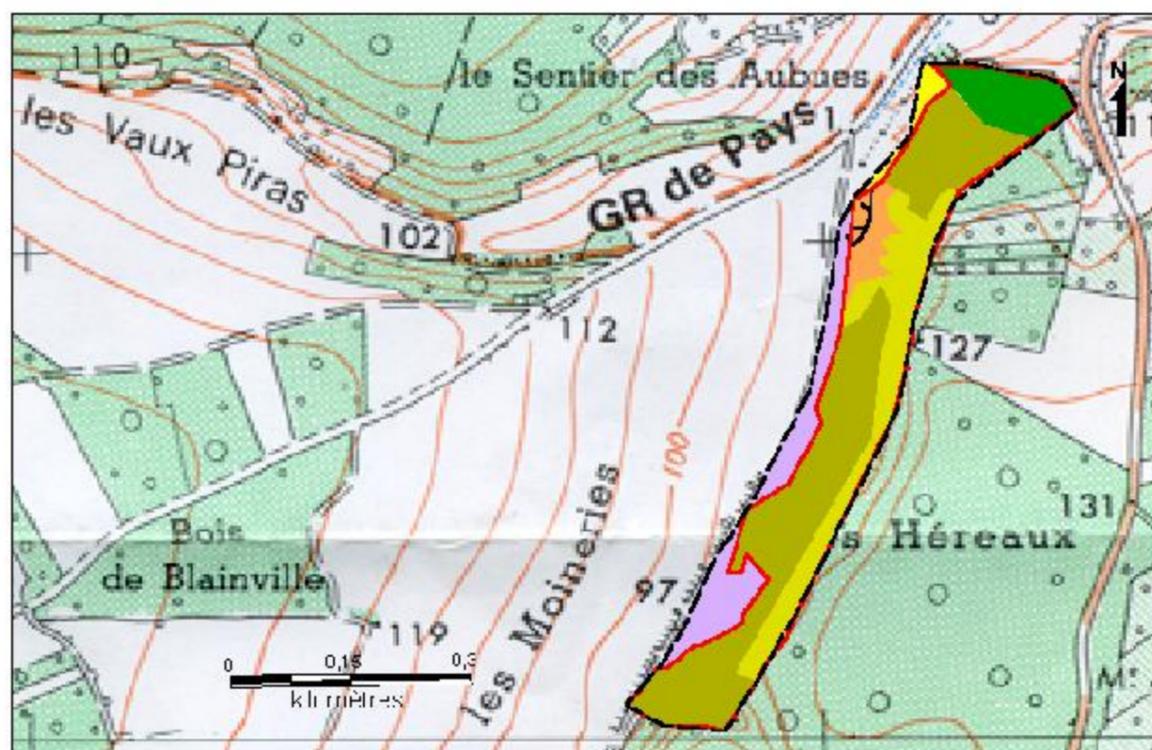


## Zone 18 : Les Moineries

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

- Périmètre initial
- Périmètre proposé

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

- Pelouse calcicole dominée par les graminées 6210
- Funélicium à Genévrier commun 5130
- Formetion à Genévrier entroussillée 5130
- Hêtraie - Chênaie 9130

#### AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE

- Jachère
- Culture
- Carrière

Zone 19 :

## La Côte et Bois Prieur

**Communes concernées :** Charpont, Villemeux-sur-Eure

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 14.15 ha  
- surface proposée : 12.42 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type 1)
- Réserve naturelle volontaire (2 ha 50)
- POS des deux communes : ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 73
- ◆ Nombre de propriétaires : 43
- ◆ Répartition foncière :
  - propriétaires privés

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

◆ Pelouses calcaires *	6210
◆ Fourrés de Genévrier	5130
◆ Hêtraie-Chênaie	9130

### Espèces protégées :

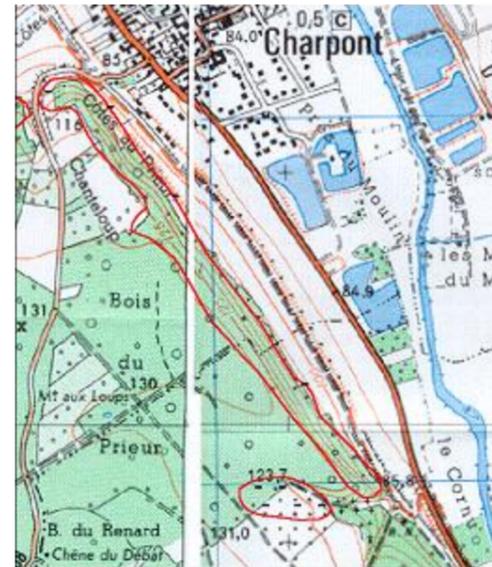
Gentiane d'Allemagne, Céphalanthère à grandes fleurs, Ophrys bourdon, Scille à deux feuilles

### Espèces remarquables :

Ophrys mouche, Belladone, Germandrée des montagnes

### Description générale

Coteau situé en rive gauche de la vallée de l'Eure sur substrat crayeux, avec pente forte, en exposition nord-est. Ensemble écologique complexe intégrant des faciès de hêtraie-chênaies thermophiles sur calcaire et de formations de pelouses avec genévriers.



### Objectifs de conservation

- II. Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I. Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage
- V. Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI. Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



- Le lambeau de pelouse, localisé le long de la carrière, mais aussi d'autres îlots sont progressivement étouffés par l'avancée des arbustes et des arbres.

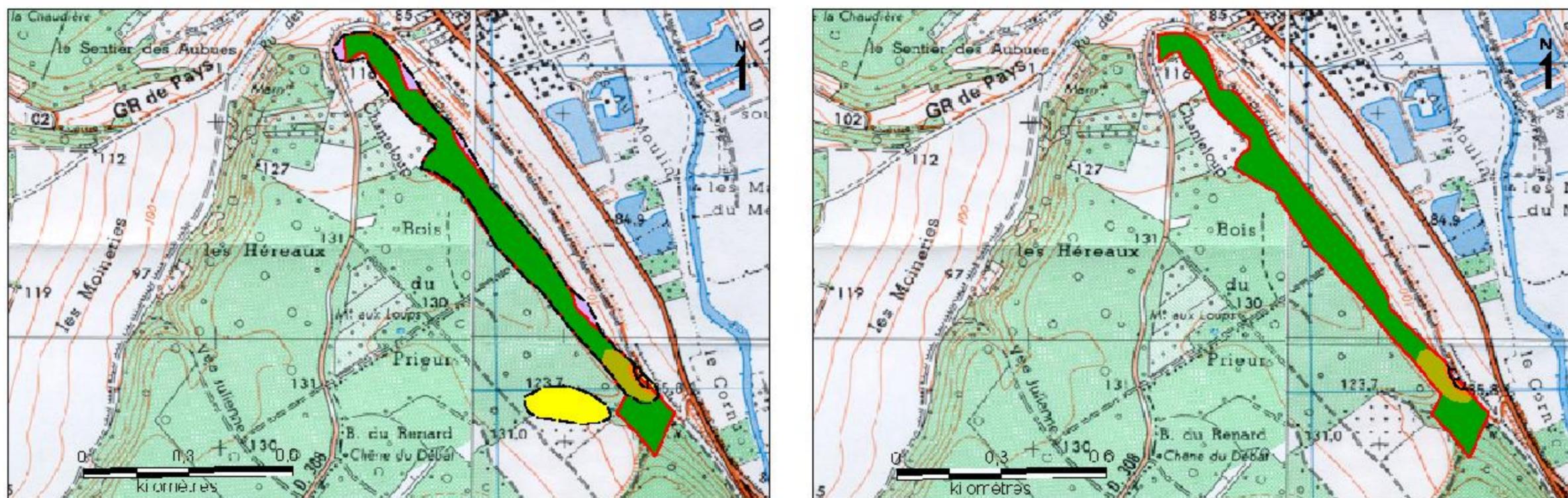
### Intérêt patrimonial



Cirse acaule

## Zone 19 : La Côte et Bois Prieur

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

- Périmètre initial
- Périmètre proposé
- Limite cadastrale : section C1 (00 à 06,94 à 99,109 à 111,17,197,190,191,190,107,100,103,110 à 121,20 à 147,030,005)

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

- Pehuse calcicole embroussaillée K7111
- Formation à Genévrier E130
- Hêtre - Chênale S130

#### AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE

- Jachère
- Culture
- Carrière

## Zone 20 : La Côte Blanche

**Communes concernées :** Tréon, Gamay, Marville-Moutiers-Brûlé

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 25.73 ha  
 - surface proposée : 24.14 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type 1)
- POS de la commune de Garray : ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 17
- ◆ Nombre de propriétaires : 4
- ◆ Répartition foncière :
  - commune de Tréon
  - propriétaires privés

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

◇ Pelouses calcaires *	6210
◇ Hêtraie-Chênaie	9130

### Espèces protégées :

Orchis pyramidal, Céphalanthère à grandes fleurs, Anémone pulsatille, Ophrys bourdon

### Espèce remarquable :

Mellite à feuilles de mélisse...

### Description générale

Coteau sur la rive droite de la Blaise et vallon latéral sec sur substrat crayeux. Formation à graminées (pelouses) thermophile calcicole avec localement faciès d'embussonnement. Boisement se rattachant à la hêtraie-chênaie thermophile.



### Objectifs de conservation

- II. Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I. Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage
- V. Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI. Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation

- La réduction notable sur le site des lambeaux de pelouse par l'avancée des arbustes et des arbres engendrent un appauvrissement de leur cortège floristique.
- Les nombreux pins à terre dans le boisement représentent un réel problème pour le développement de la hêtraie-chênaie.



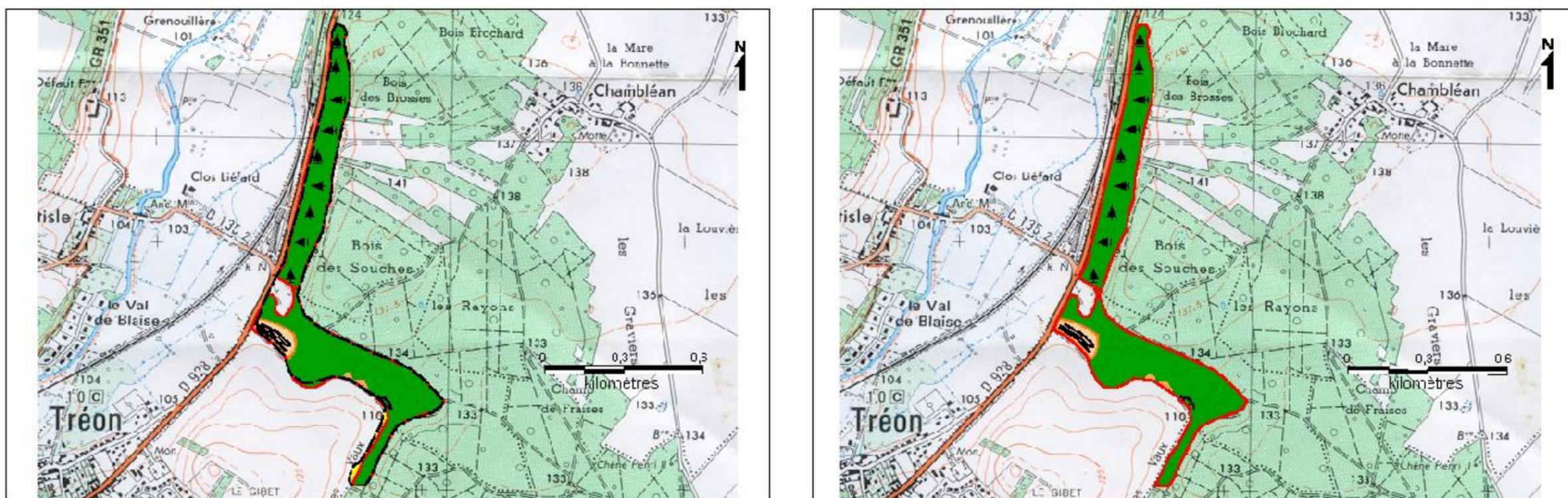
**Intérêt patrimonial** ★ ★ ★



Mante religieuse

## Zone 20 : La Côte Blanche

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

— Péri-mètre Initial

— Péri-mètre proposé

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

-  Pelouse calcicole rase 3210
-  Pelouse calcicole en cours de colonisation par les graminées 6210
-  Pelouse calcicole dominée par les graminées 6211
-  Pelouse calcicole embroussaillée 0210
-  Hêrcie - Chêne 0130
-  avec une dominance de pins
-  avec une dominance de pins toisés à terre

#### AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE

-  Carrière
-  Culture
-  Terrain de non cross

Zone 21 :

## La Côte de Villiers

**Commune concernée :** Aunay-sous-Crécy

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 9.91 ha  
- surface proposée : 9.41 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type I)

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 8
- ◆ Nombre de propriétaires : 6
- ◆ Répartition foncière :
  - Propriétés privées

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

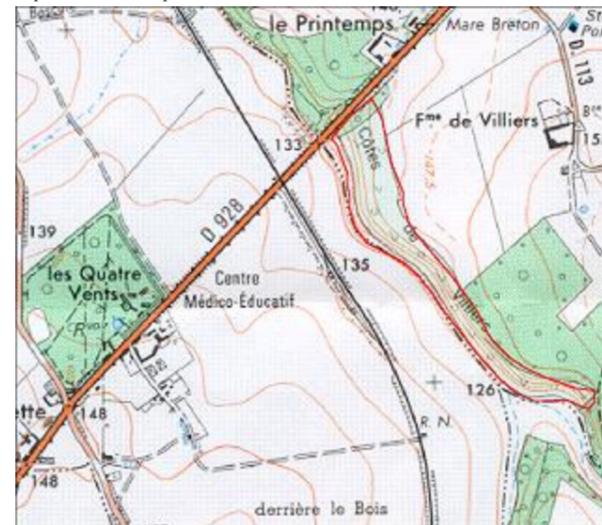
◇ Landes sèches ..... 4030

### Espèce protégée :

Anémone pulsatille

### Description générale

Vallon sec dissymétrique sur argile à silex, en rive droite de la Blaise. La rive en exposition sud-ouest, en fortes pentes, présente des formations de landes, habitat peu représenté dans le département.



### Objectifs de conservation

- VIII. Maintenir les Landes existantes ouvertes
- IX. Favoriser le retour à un milieu ouvert dans les zones en cours de boisement

### État de conservation



- Du plateau au coteau, les arbustes et arbres progressent naturellement, venant étouffer la lande et ainsi appauvrir le cortège floristique et faunistique spécifique à cet habitat.

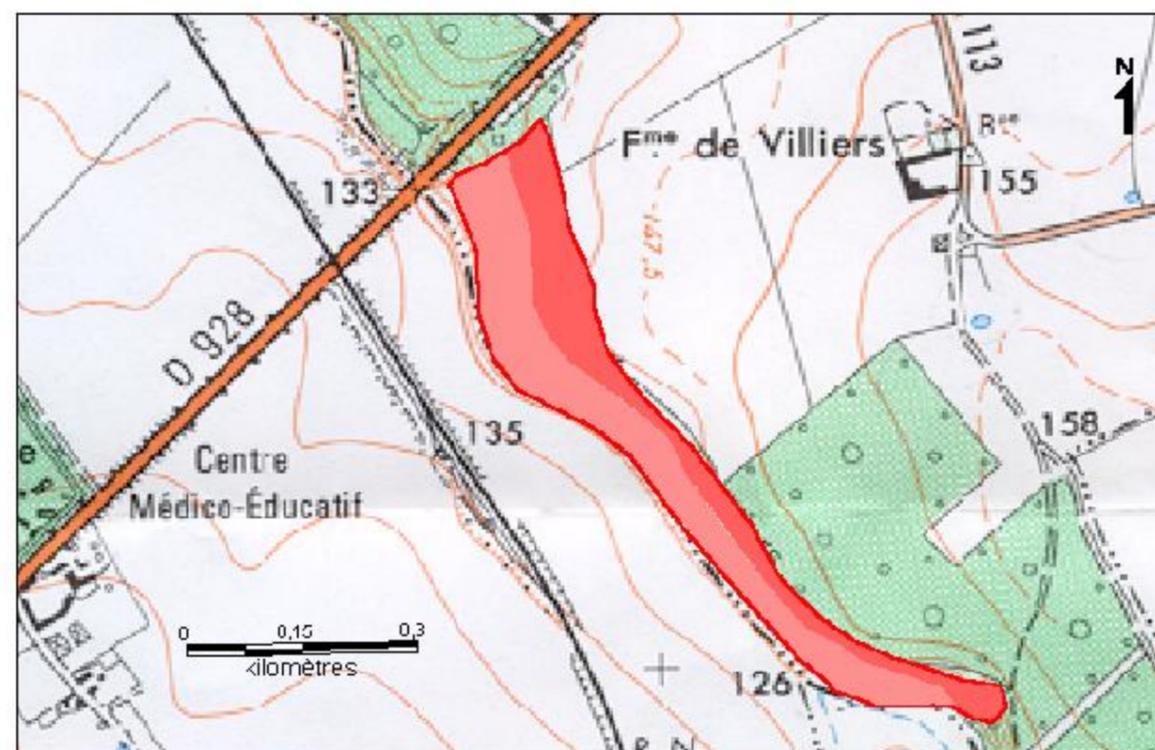
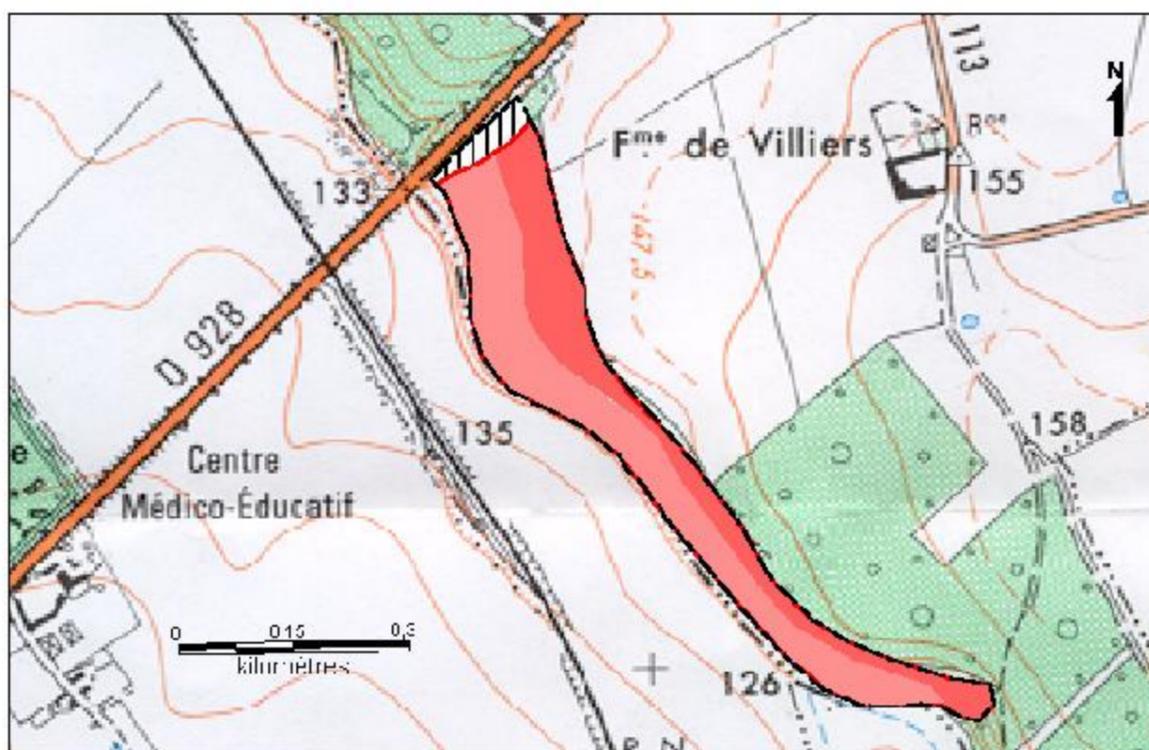
### Intérêt patrimonial



Cuscute du thym

## Zone 21 : La Côte de Villiers

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

- Périètre initial
- Périètre proposé

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

- Landes sèche 4030
- Landes embroussaillée 4030

#### AUTRE OCCUPATION DE L'ESPACE

- Habitat non identifié de l'annexe II de la directive 92/43/CEE

## Zone 22 : La Côte de la Garenne

**Commune concernée :** Ouerre

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 1223 ha  
 - surface proposée : 1147 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type I)
- POS : ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 14
- ◆ Nombre de propriétaires : 14
- ◆ Répartition foncière :  
 - propriétaires privés

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

- ◇ Pelouses calcaires\* (site riche en Orchidées) 6210
- ◇ Hêtraie-chênaie 9130

#### Espèces protégées :

Gentiane d'Allemagne, Ophrys bourdon, Céphalanthère à grandes fleurs, Anémone pulsatille, Epipactis brun-rouge, Céphalanthère à longues feuilles

#### Espèces remarquables :

Ophrys hybride d'Albert, Ophrys mouche, Hélichthème des Apennins, Germandrée des Montagnes, Epine vinette, Orobanche sanglante, Globulaire ponctuée

### Description générale

Vallon sec sur substrat crayeux, situé en rive droite de la vallée de l'Eure. Formation à graminées (pebuses) thermophile calcicole avec faciès d'embuissonnement



### Objectifs de conservation

- III Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage et/ou mise en place de pastoralisme
- V Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



- La fermeture naturelle du milieu par avancée des ligneux et la colonisation de certaines graminées (Brachypodes) menacent la richesse écologique de la pelouse calcaire.
- L'ensémençement naturel par essaimage est préjudiciable pour le maintien des habitats d'intérêt communautaire de cette zone.

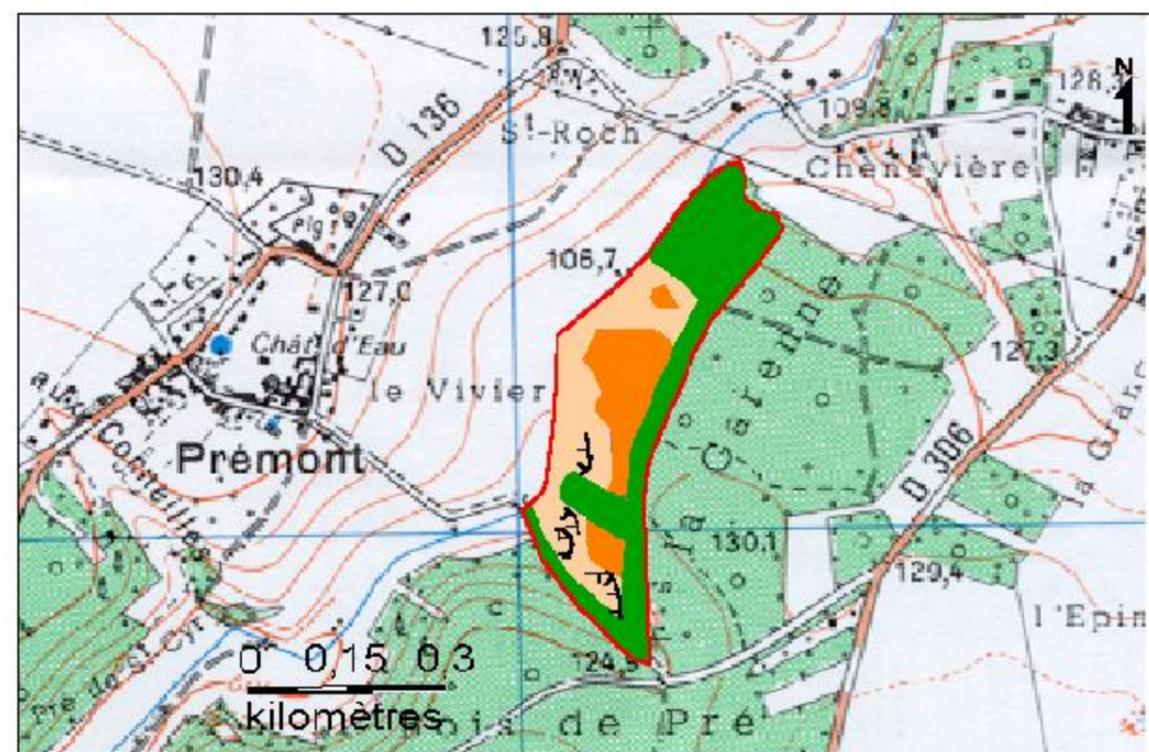
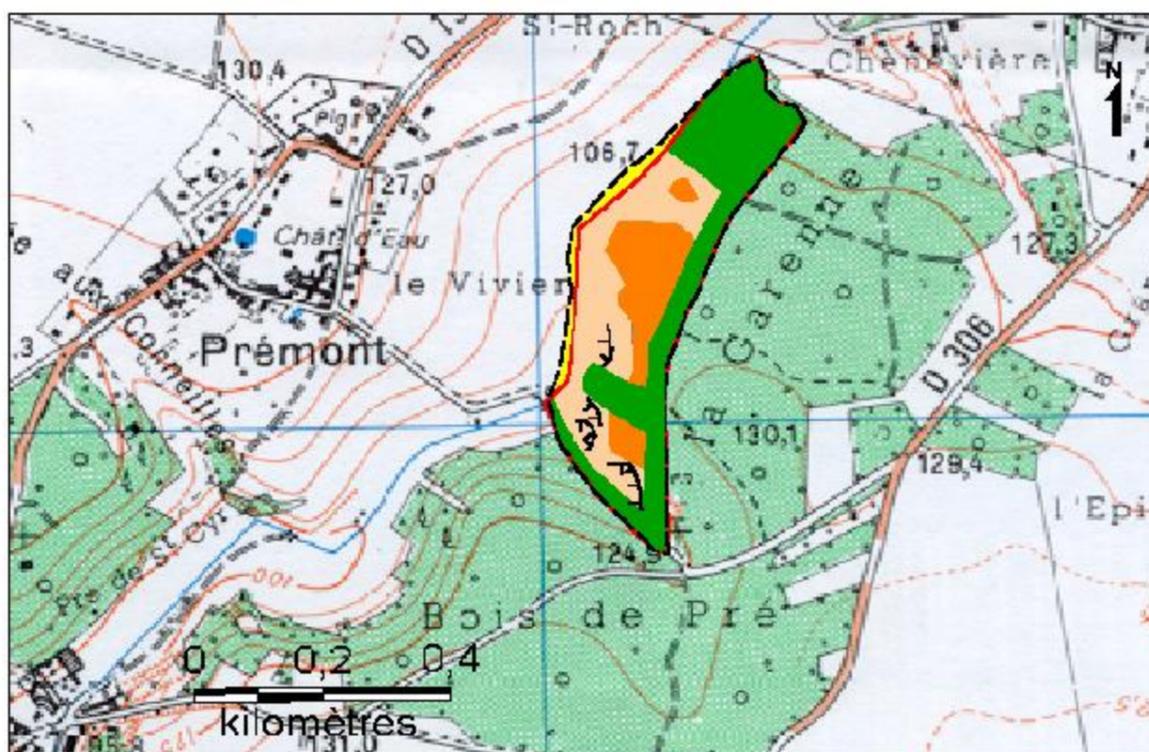
### Intérêt patrimonial



Epine-vinette

## Zone 22 : La Côte de la Garenne

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

- Périimètre initial
- Périimètre proposé

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

- Pelouse calcicole en cours de colonisation par les graminées E7111
- Pelouse calcicole entrecussillée E7111
- Hêtraie - Chênaie 9130

#### AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE

- Carrière
- Culture

## Zone 23 : Les Côtes Blanches de Mormoulin

**Communes concernées :** Chaudon, Villemeux-sur-Eure

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 14,66 ha  
- surface proposée : 6,8 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type 2)
- POS des deux communes: ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 24
- ◆ Nombre de propriétaires : 7

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Ffibre »

(\* = Habitat prioritaire)

- ◆ Pelouses calcaires\* (site riche en Orchidée) 6210
- ◆ Hêtraie-chênaie ..... 9130

### Espèces protégées :

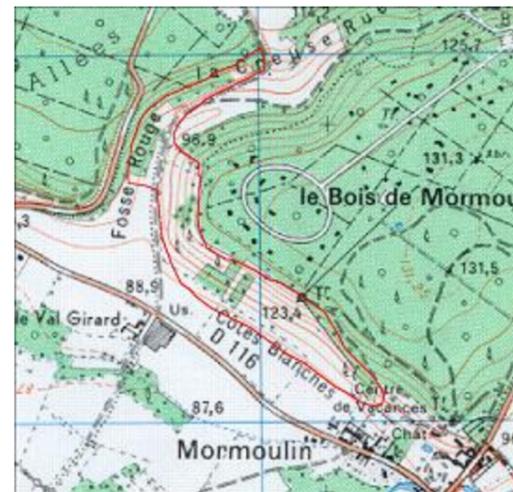
Céphalanthère à grandes fleurs, Ophrys bourdon, Orchis pyramidal

### Espèces remarquables :

Néottie nid d'oiseau, Germandrée des montagnes, Globulaire ponctuée, Thésion couché

### Description générale

Côte et vallon sec sur substrat crayeux, situé en rive droite de la vallée de l'Eure, présentant des expositions très diversifiées. Formation à graminées (pebuses thermophiles calcicoles) avec faciès d'embuissonnement. Boisement se rattachant à la chênaie thermophile calcicole et en exposition moins chaude. Site riche en Orchidées (12 espèces).



### Objectifs de conservation

- II. Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I. Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage
- V. Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI. Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



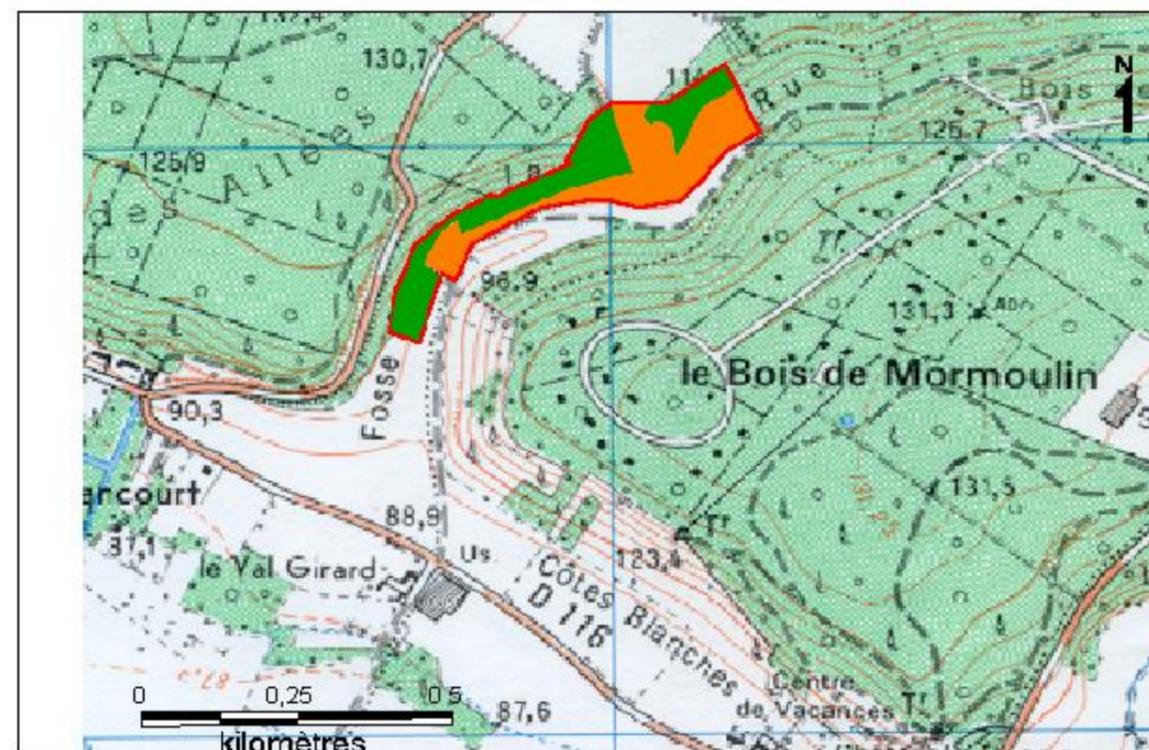
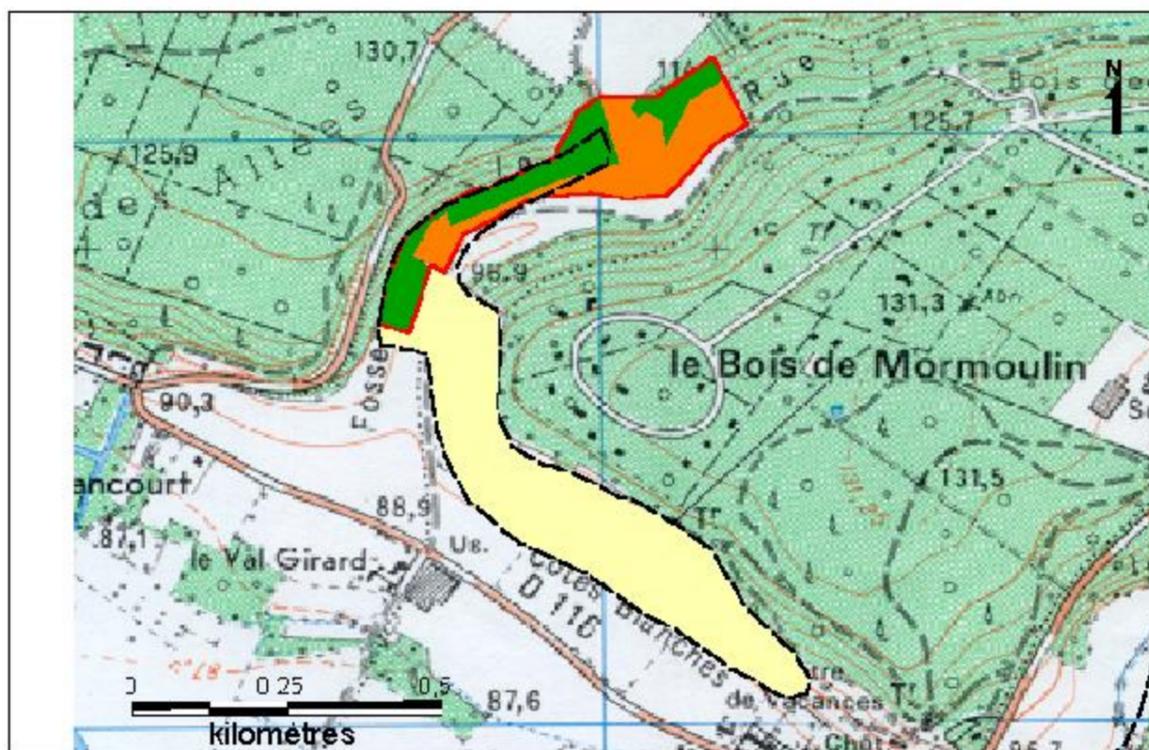
- La fermeture naturelle de la partie nord du site par cobnisation des ligneux ou de certaines graminées menace les pebuses calcaires.
- Le pâturage des pelouses situées au sud de la zone permet le maintien des espèces patrimoniales.

### Intérêt patrimonial



## Zone 23 : Les Côtes Blanches de Mormoulin

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

- Férimètre initial
- Férimètre proposé

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE "HABITAT-FAUNE-FLORE"

- Félineuse calcicole embroussaillée H211
- Hêtre - Chêne 0130

#### AUTRE OCCUPATION DE L'ESPACE

- Prairie pâturée

**Zone 24 :**

## La Côte du Bois de Ruffin

**Commune concernée :** Bréchamps

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 22.75 ha  
- surface proposée : 19.5 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type I)
- POS : ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 43
- ◆ Nombre de propriétaires : 16

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

- ◆ Pelouses calcaires\* (site riche en Orchidées) 6210
- ◆ Hêtraie-chênaie 9130
- ◆ Grottes non exploitées par le tourisme 8310

### Espèces protégées :

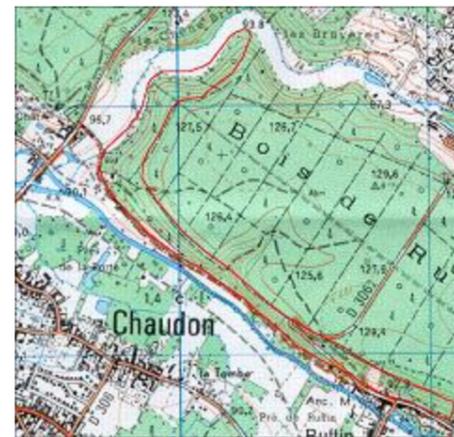
Scille à deux feuilles, Orchis pyramidal, Géranium sanguin, Ophrys bourdon, Epipactis brun-rouge  
Murin à moustaches, Murin de Daubenton

### Espèces remarquables :

Sceau de Salomon odorant, Globulaire ponctuée, Germandrée des montagnes, Ail à tête d'ours, Fusain à larges feuilles, Orobanche sanglante

### Description générale

Côte et vallon sec sur substrat crayeux, situé en rive droite de la vallée de l'Eure, présentant des expositions très diversifiées. Formation à graminées (pelouses) thermophile calcicole sur substrat affleurant avec faciès d'embuissonnement.



### Objectifs de conservation

- II Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage
- VII Conserver les lieux d'hivernage et leur qualité
- V Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



- La fermeture naturelle de ce milieu par avancée des arbres et arbustes ainsi que par la colonisation de quelques graminées (Brachypode) menace le riche cortège floristique de ces lambeaux de pelouse.
- L'enrésinement naturel par essaimage est préjudiciable pour le maintien des habitats d'intérêt communautaire de la zone.

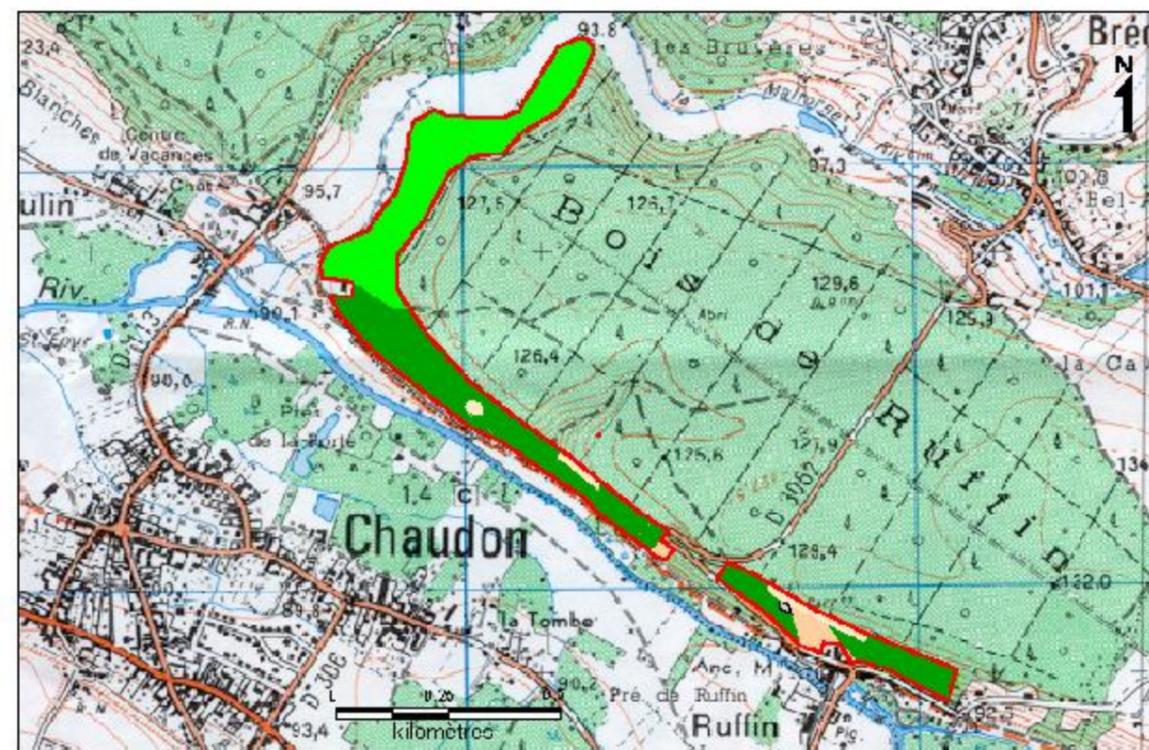
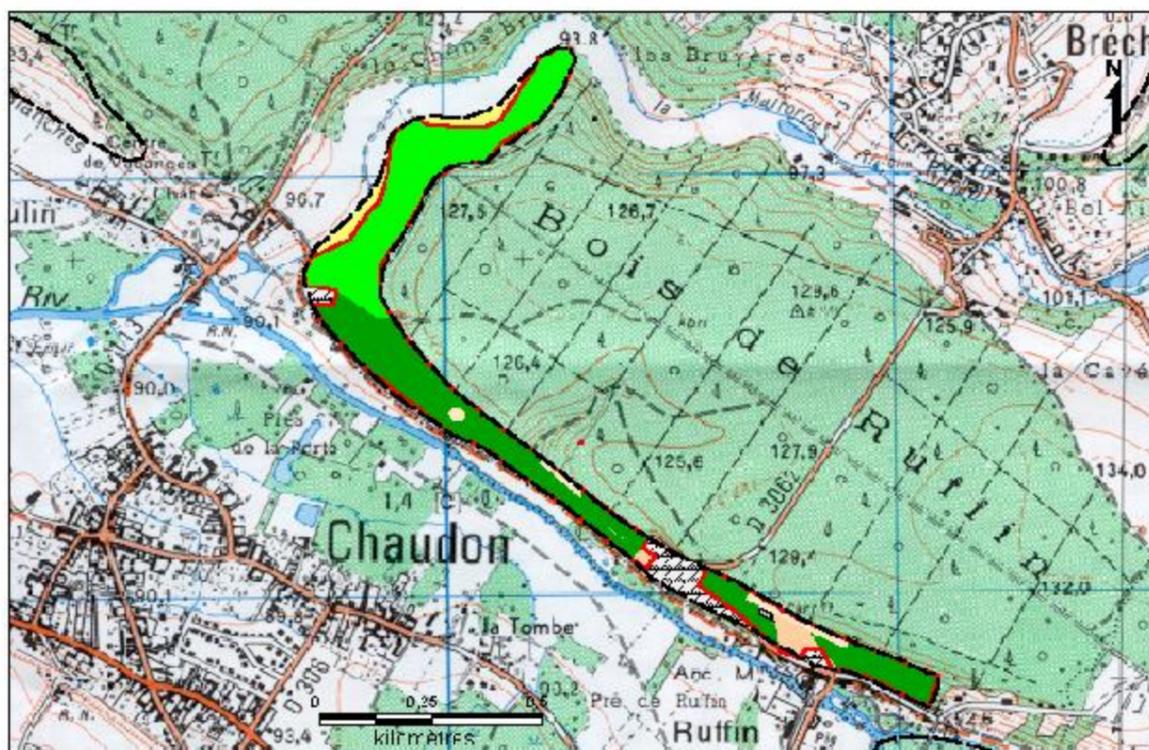
### Intérêt patrimonial



Géranium sanguin

## Zone 24 : La Côte du Bois de Ruffin

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

- Périmètre initial
- Périmètre proposé

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

- Peupleraie calcicole (code K711)
- Peupleraie calcicole en cours de colonisation par les graminées 321C
- Hêtraie - Chênaie 9130
- Hêtraie à Houx 9120
- Grottes non exploitées par le tourisme K111

#### AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE

- Prairie
- Bâti, parc et jardins

Zone 25 :

## Les Grandes Vallées

**C**ommune concernée : Bréchamps

**S**uperficie de la zone :- surface initiale : 6.19 ha  
- surface proposée : 4.26 ha

**P**rotection et reconnaissance actuelle :

- ZNIEFF (type 2)
- POS : ND

**F**oncier :

- ♦ Nombre de parcelles : 20
- ♦ Nombre de propriétaires : 15

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

◇ Pebuses calcaires .....	621
◇ Hêtraie-chênaie .....	9130

### Espèces protégées:

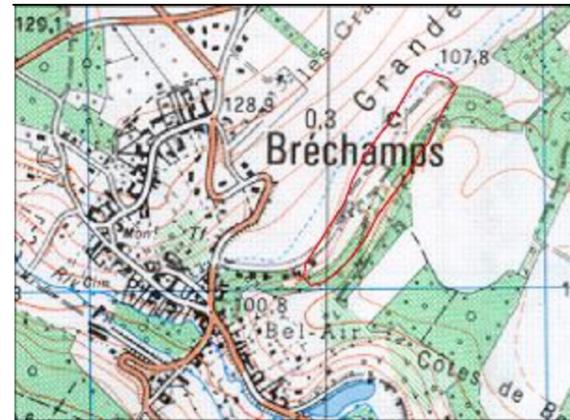
Ophrys bourdon, Anémone pulsatille

### Espèces remarquables :

Brunelle laciniée, Brunelle à grandes fleurs, Orchis mouche

### Description générale

Vallon sec sur substrat crayeux, situé en rive droite de la vallée de l'Eure. Formation à graminées (pelouses) thermophile calcicole avec faciès d'embuissonnement.



### Objectifs de conservation

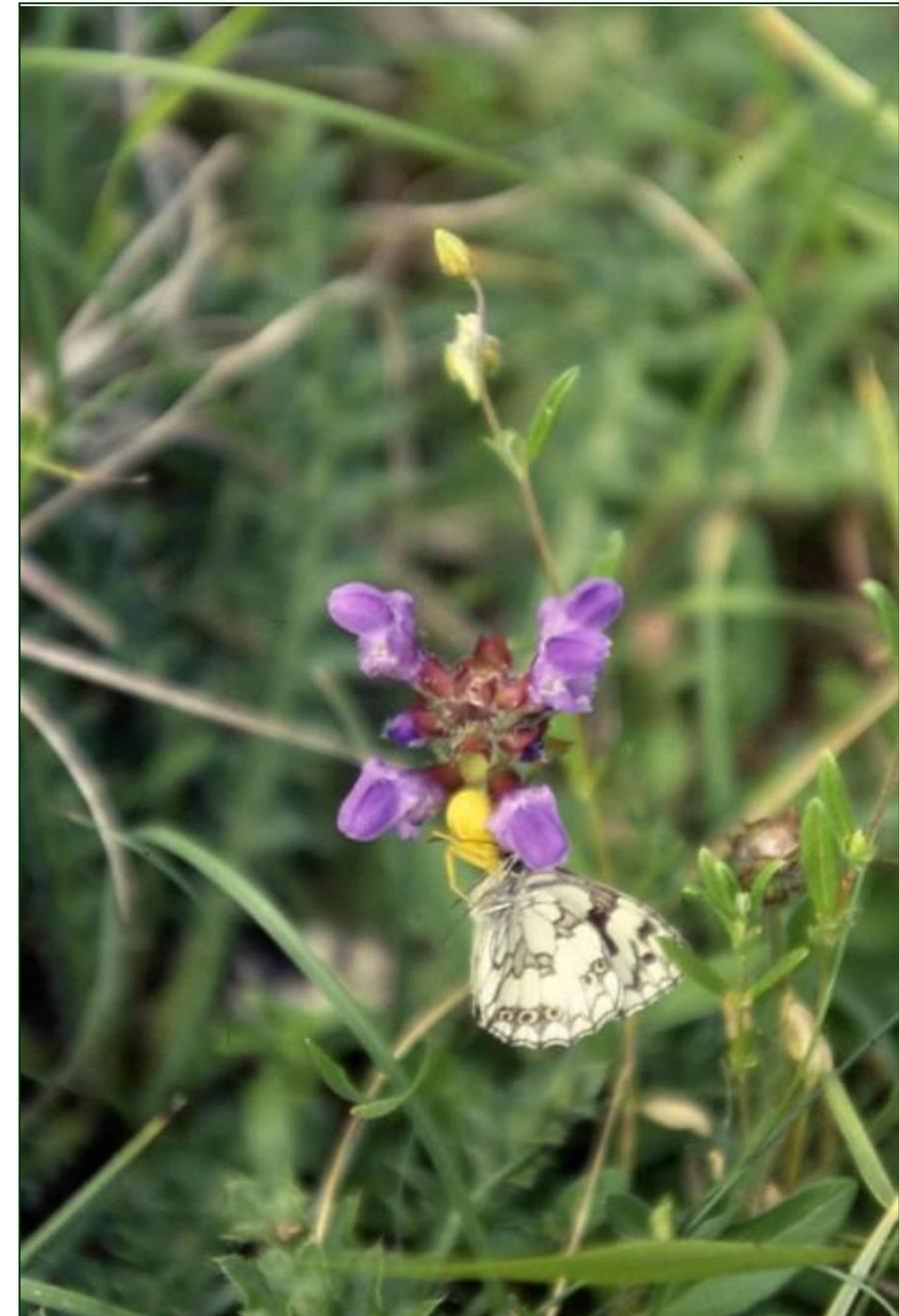
- Restoration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage
- Favoriser la diversité des essences spontanées
- Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



- La fermeture du milieu est manifeste. La colonisation des graminées et l'avancée des arbustes et des arbres engendrent une diminution de la superficie des pelouses calcaires en lambeaux épars et une réduction de leur richesse écologique.
- L'enrésinement naturel par essaimage des pins présents est préjudiciable pour le maintien des habitats d'intérêt communautaire de ce coteau calcaire.

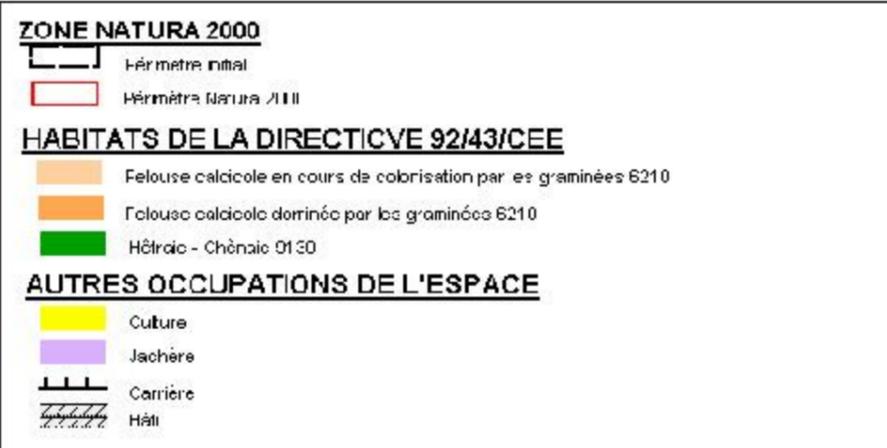
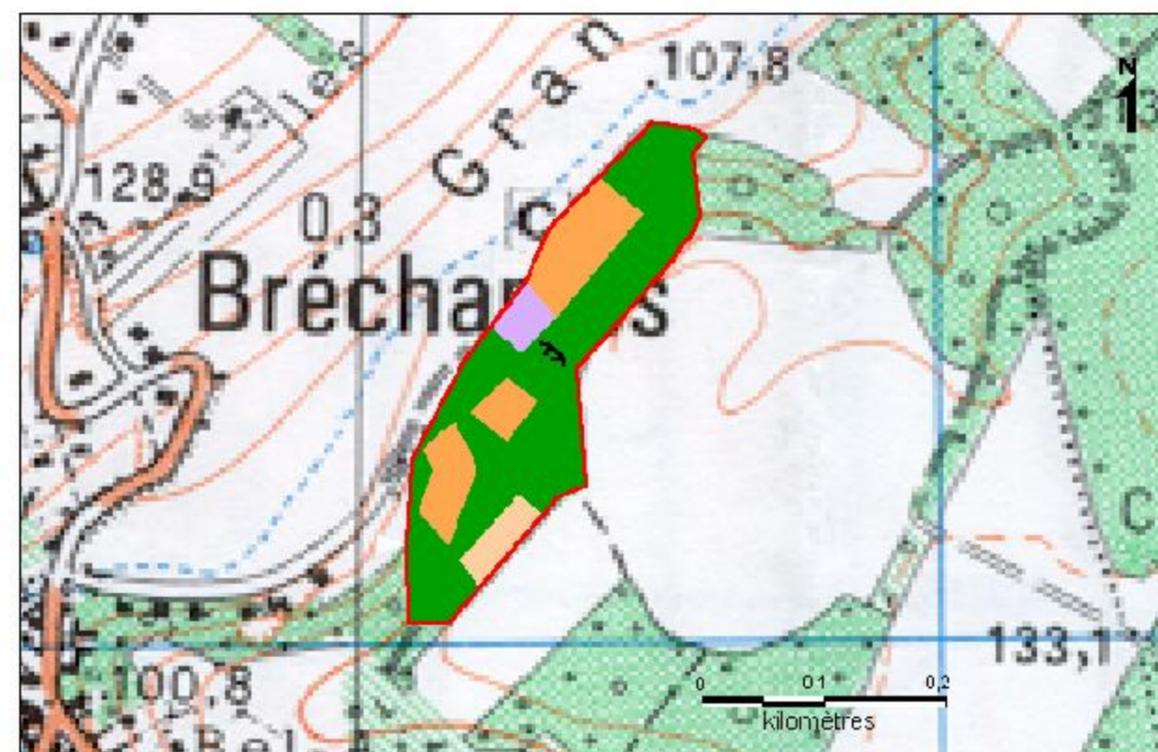
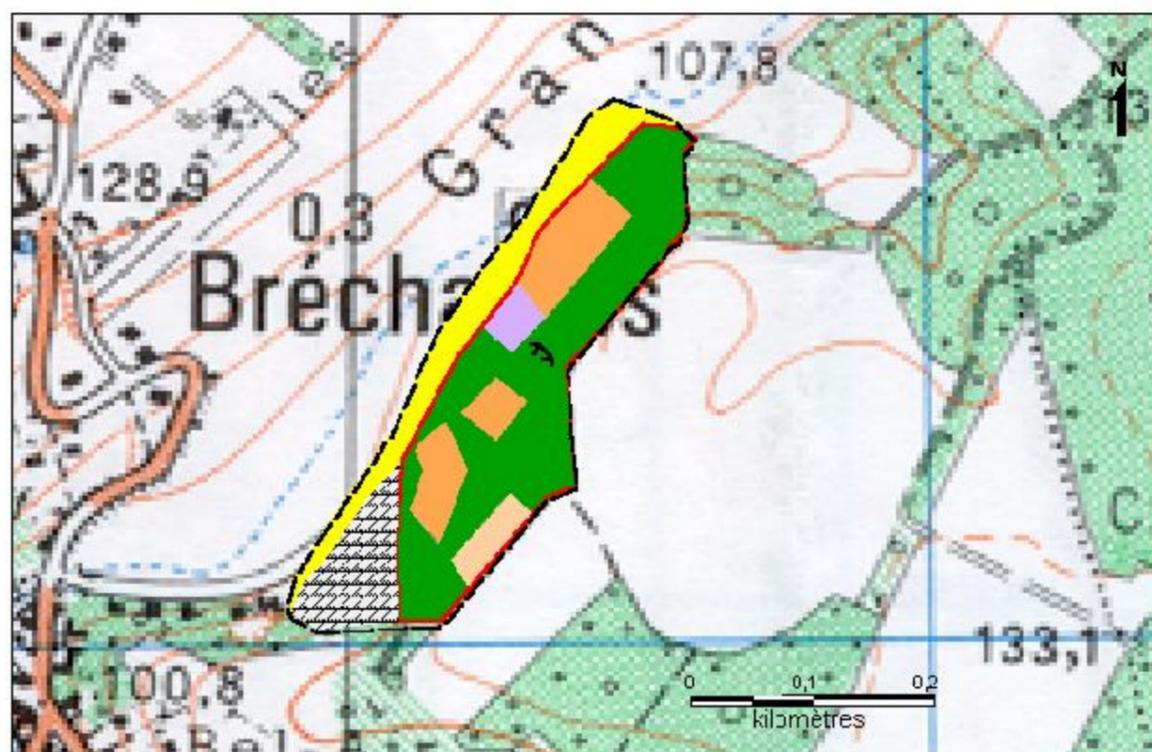
### Intérêt patrimonial ★★★



Melanargia galathea sur une Brunelle à grandes fleurs (se faisant manger par une araignée)

## Zone 25 : Les Grandes Vallées

### Caractérisation des différents types d'habitats



## Zone 26 : La Grenouillère

- Communes concernées :** Bréchamps, Coulombs
- Superficie de la zone :** - surface initiale : 17.96 ha  
 - surface proposée : 11.9 ha
- Protection et reconnaissance actuelle :**
- ZNIEFF (type 2)
  - POS de Coulombs et de Bréchamps : ND
- Foncier :**
- ◆ Nombre de parcelles : 26
  - ◆ Nombre de propriétaires : 16

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

- ◆ Aulnaie-Frênaie\* ..... 91EO

### Espèce protégée :

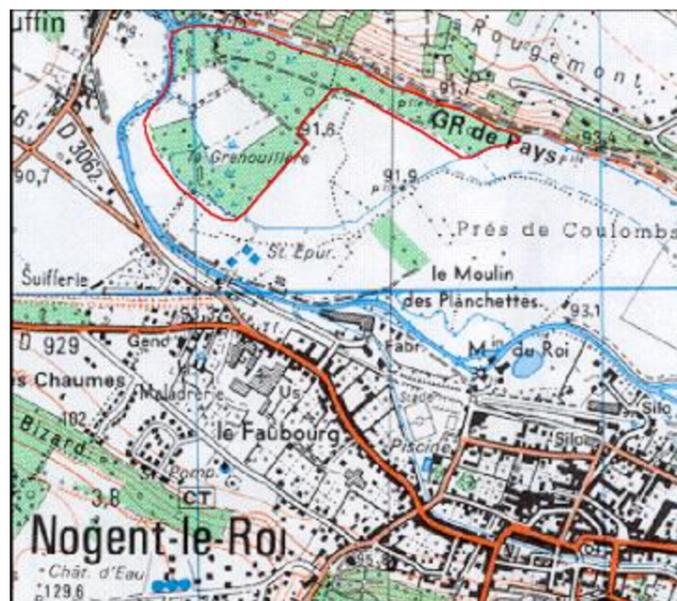
Pigamon jaune

### Espèce remarquable :

Cardère poilue, Consoude officinale

### Description générale

Prairies marécageuses en fond de la vallée de l'Eure sur alluvions quaternaires. Boisement marécageux de fond de vallée avec mégaphorbiaies.



### Objectifs de conservation

- XII. Favoriser des éclaircies dans les zones boisées trop ombragées
- XIII. Préserver les mégaphorbiaies
- XVI. Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



- La gestion du « laisser faire la nature » appliquée sur ce milieu boisé est favorable à la conservation des habitats d'intérêt communautaire présents. Ceci étant, localement les boisements alluviaux denses ne permettent pas à la lumière de percer et donc aux mégaphorbiaies de se développer.

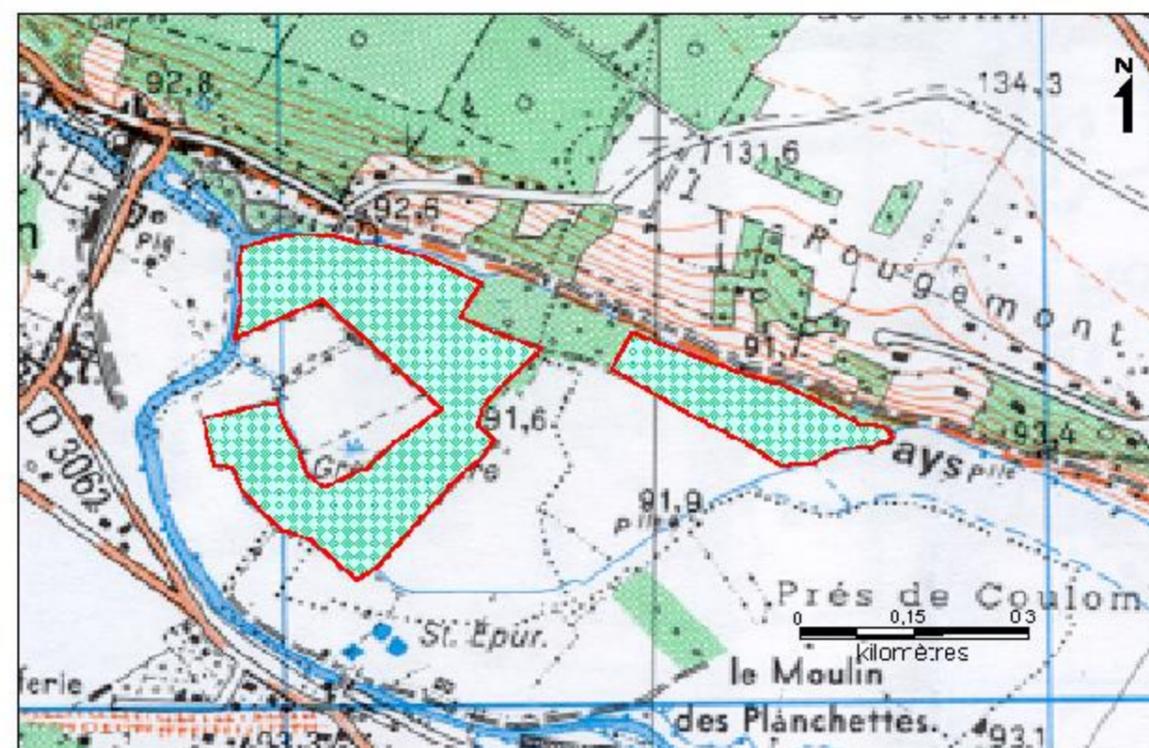
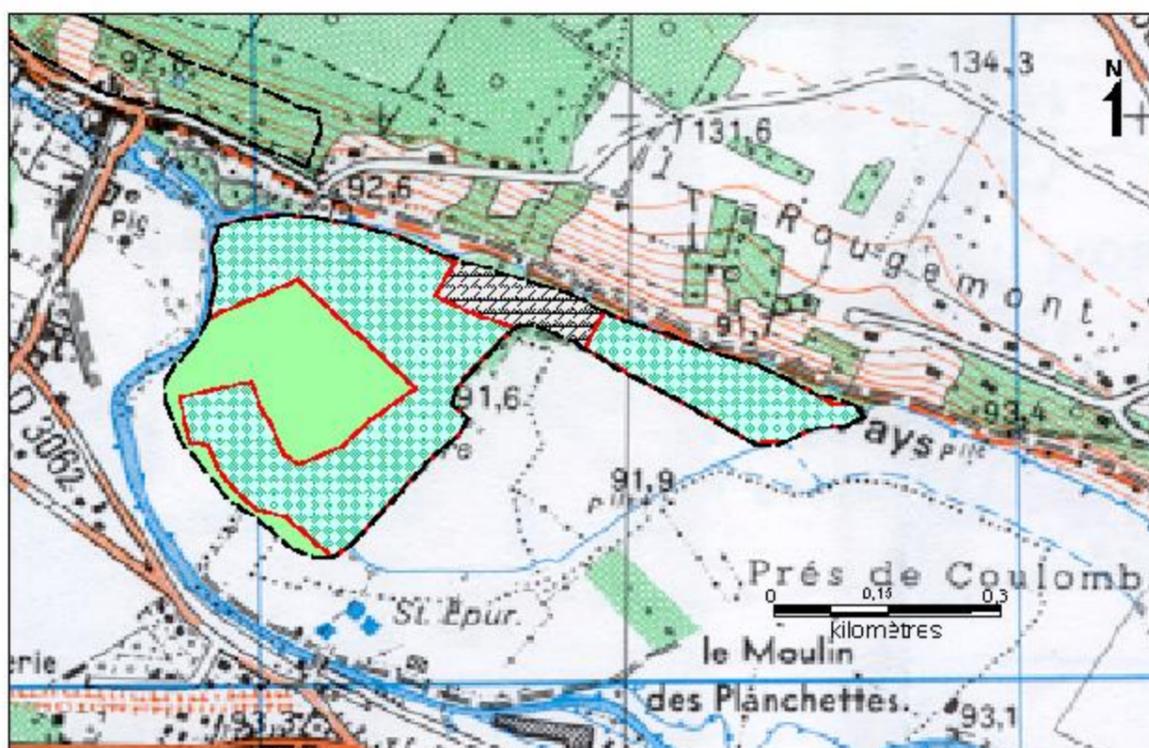
### Intérêt patrimonial



Consoude officinale

## Zone 26 : La Grenouillère

### Caractérisation des différents types d'habitats



- ZONE NATURA 2000**
- Périmètre initial
  - Périmètre Natura 2000
- HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE**
- Aulnaie - Frênaie D'ED
- AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE**
- Prairie
  - Parcs et Jardins

## Zone 27 : Coulombs

**Commune concernée :** Coulombs

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 1.74 ha  
- surface proposée : 1.74 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type 2)
- Site inscrit « Vallée de l'Eure »
- POS : ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 1
- ◆ Nombre de propriétaires : 1
- ◆ Répartition foncière:  
- propriétaires privés

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

- ◆ Aulnaie-Frênaie \* ..... 91EO
- ◆ Triton crêté *Triturus cristatus* ..... 1166

### Espèces protégées :

Triton crêté, Triton palmé, Triton ponctué, Crapaud commun, Couleuvre à collier, Orvet

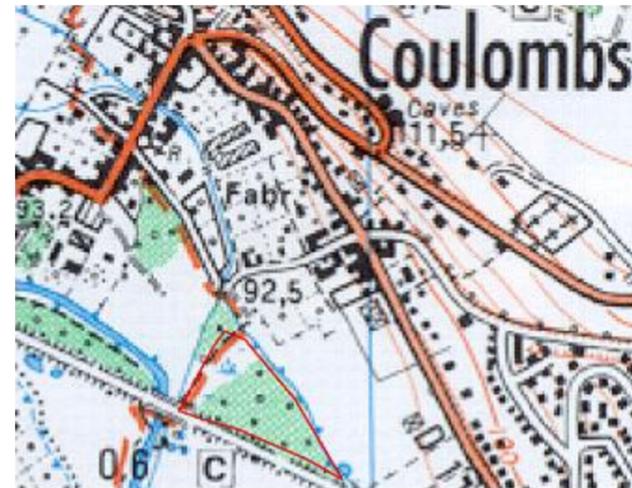
### Objectifs de conservation

XVIII. Entretien / Restaurer les milieux aquatiques et semi-aquatiques

XV. Conserver / Restaurer le mélange des essences spontanées de la forêt alluviale

### Description générale

Boisement marécageux sur alluvions de l'Eure avec mare intéressante pour la reproduction des Batraciens.



### État de conservation



- Naturellement, les mares sont en voie d'atterrissement et leur pourtour en cours de fermeture naturelle par colonisation des arbres.
- La gestion « du laisser faire la nature » appliquée sur le milieu boisé est favorable à la conservation de l'Aulnaie-frênaie.

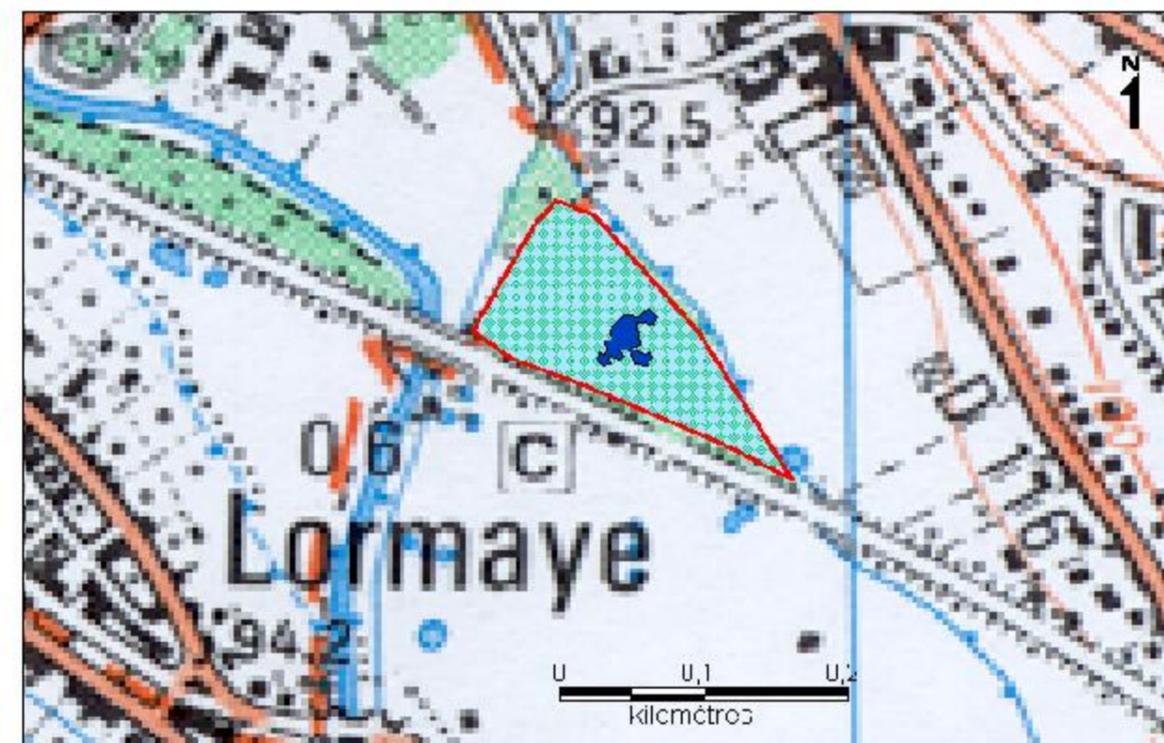
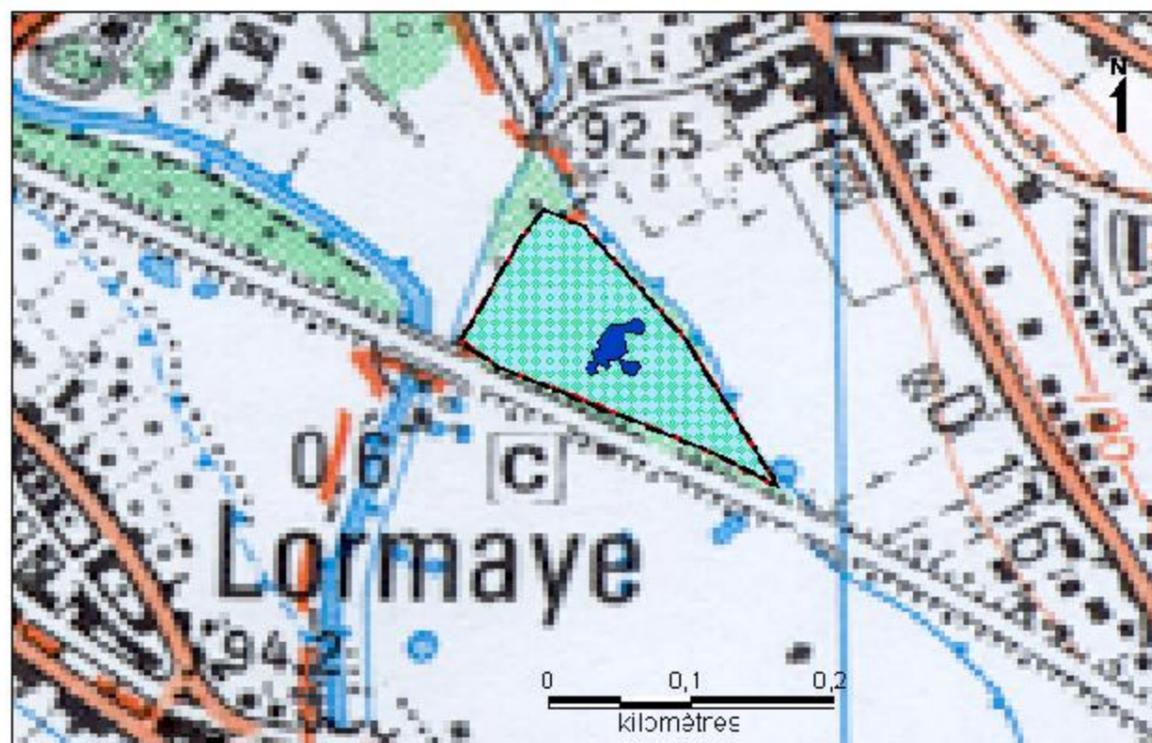
**Intérêt patrimonial** ★★★



Triton crêté

## Zone 27 : Coulombs

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

— Périmètre initial

— Périmètre proposé

Limite cadastrale - section E3 :304,305i

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

— Aulnaie - Frênaie 91EC

#### Habitat d'espèce

— Mars à Triton créés <math>^100</math>

## Zone 28 : Les Montels

**Commune concernée :** Néron

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 6.53 ha  
 - surface proposée : 4.94 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type 2)
- POS : ND
- L'association Eure-et-Loir Nature est chargée de la gestion de cette zone

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 14
- ◆ Nombre de propriétaires : 10
- ◆ Répartition foncière :
  - commune de Néron
  - propriétaires privés

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

◆ Pelouses calcaires*	6210
◆ Formation à Genévrier	5130
◆ Hêtraie - Chênaie	9130

### Espèces protégées :

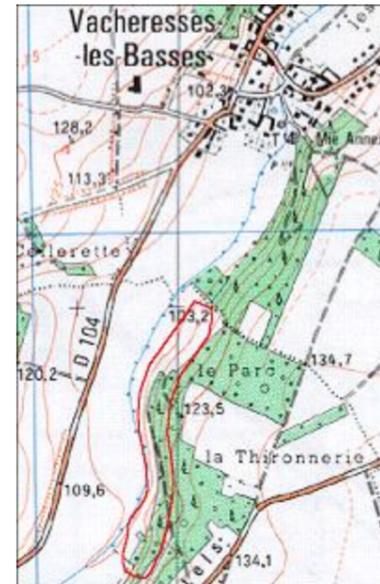
Anémone pulsatile, Epipactis brun-rouge, Ophrys bourdon, Orchis pyramidal

### Espèces remarquables :

Campanule agglomérée, Ophrys araignée, Erythrée petite centaurée

### Description générale

Coteau sur la rive droite sur substrat crayeux de la vallée de Néron, en exposition Ouest. Formation à graminées (pelouses) thermophile calcaire avec localement d'embuissonnement.



### Objectifs de conservation

- II Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage et/ou mise en place de pastoralisme
- V Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



- La fermeture du milieu est manifeste. La colonisation des graminées mais aussi l'avancée des arbustes et des arbres engendrent une réduction de la superficie et de la richesse de ces pelouses.
- L'enrésinement naturel par essaimage des pins présents est préjudiciable pour le maintien des habitats d'intérêt communautaire de ce coteau calcaire.

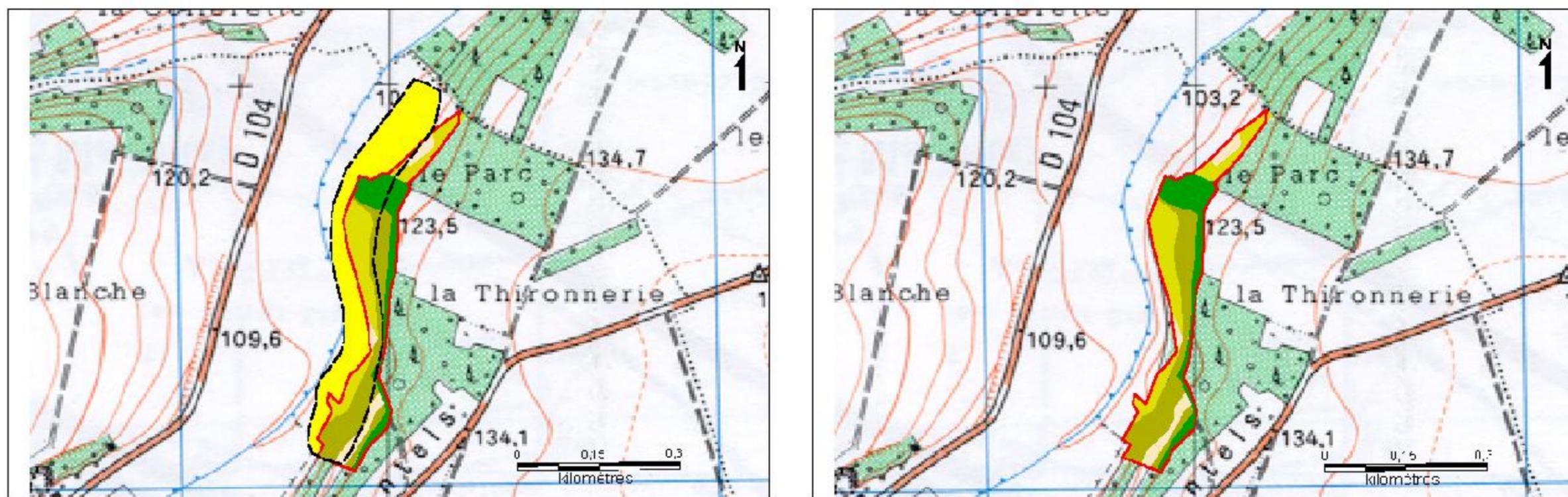
### Intérêt patrimonial



Bugrane gluante

## Zone 28 : Les Montels

### Caractérisation des différents types d'habitats



**Zone 29 :**

**Le Marais de Malmaison**

**Commune concernée :** Pierres

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 9,94 ha  
 - surface proposée : 10,09 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type1)

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 23
- ◆ Nombre de propriétaires : 7
- ◆ Répartition foncière :
  - Société des pêcheurs à la ligne de Maintenon
  - Propriétés privées

**Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »**

(\* = Habitat prioritaire)

- ◇ Mégaphorbiaies 6 4 3 0

**Espèce protégée :**

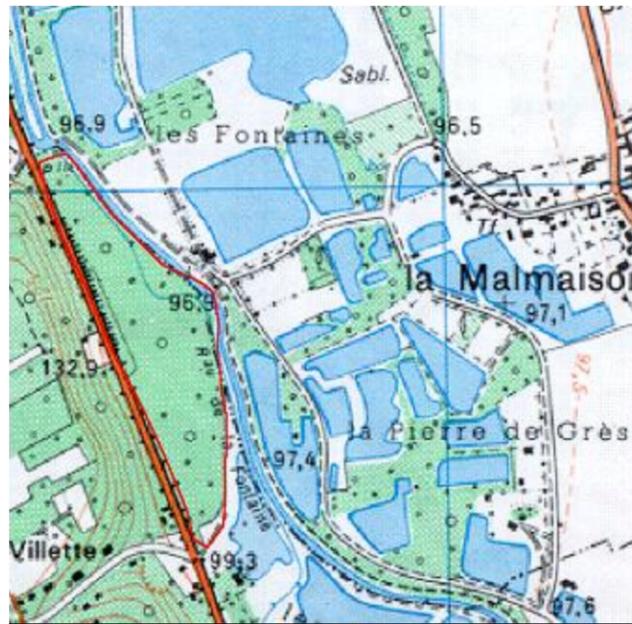
Pigamon jaune

**Espèce remarquable :**

Orchis négligé

**Description générale**

Zone de fonds de vallée humide. Anciennes pâtures qui ont été colonisées par des boisements naturels de peupliers hybrides. Un ancien réseau de fossés encore visible, et des souches de chênes montrent les derniers signes de pratiques d'élevages...



**Objectifs de conservation**

XIII Préserver les mégaphorbiaies au cours de travaux forestiers ou d'entretien des fossés

XII Favoriser des éclaircies dans les zones boisées trop ombragées

**État de conservation**

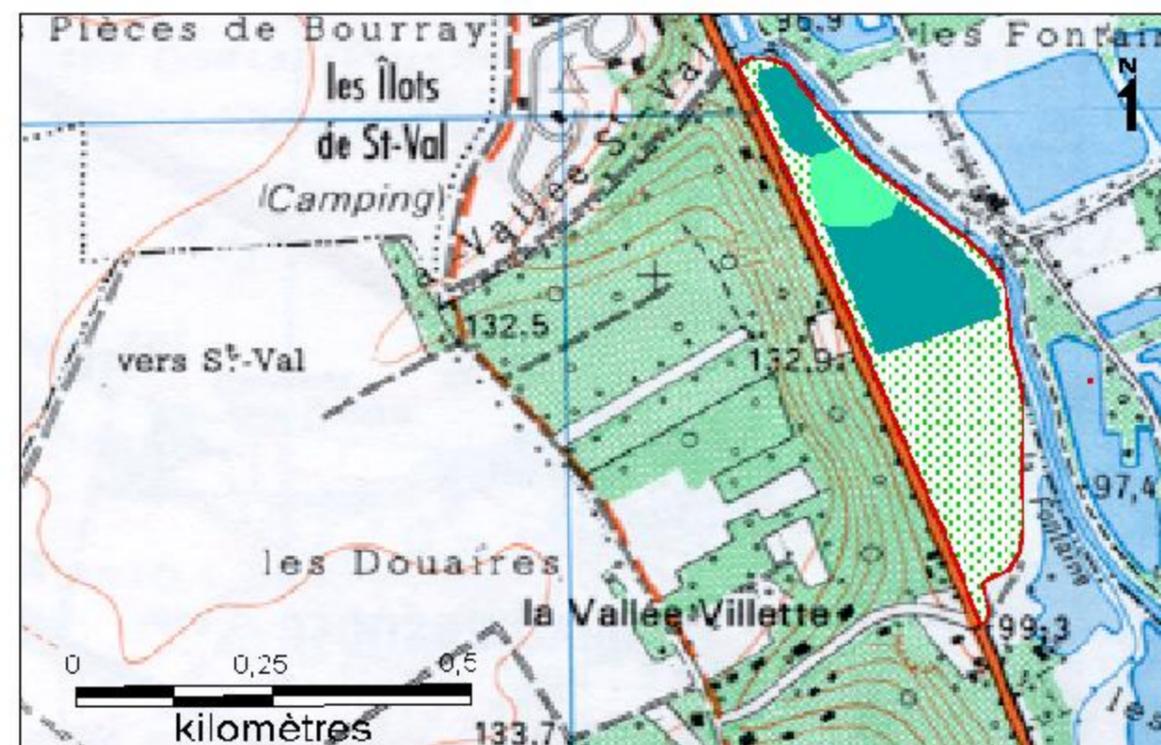
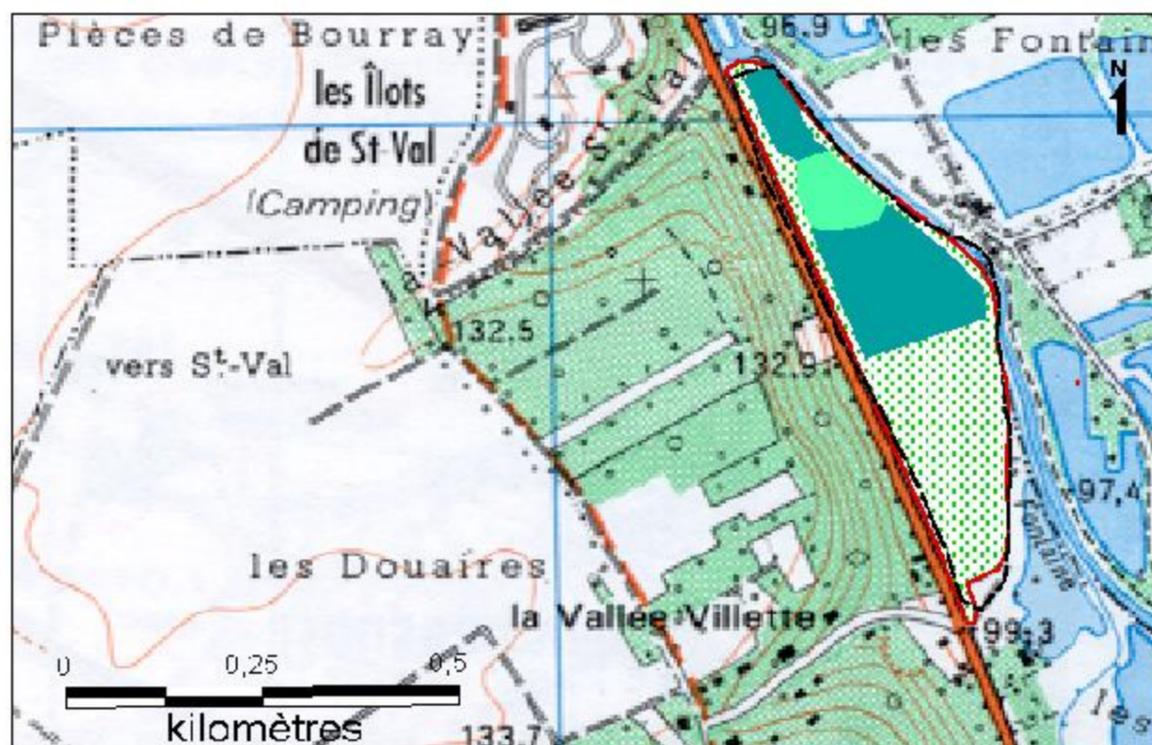


- L'état de conservation de la mégaphorbiaie est médiocre : La fermeture du milieu par plantation de peupliers a engendré une perte de diversité écologique.

**Intérêt patrimonial** ★★

## Zone 29 : Le Marais de Malmaison

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### **ZONE NATURA 2000**

- Périmètre initial
- Périmètre proposé

#### **HABITAT DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE**

- Mégachoraie 6430 sous peuplée

#### **HABITATS NATURELS**

- Saulaie
- Fensetère

Zone 30 :

## La Pelouse du Parc

**Commune concernée :** Maintenon

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 4.56 ha  
- surface proposée : 4.61 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type 1)

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 2
- ◆ Nombre de propriétaires : 1
- ◆ Répartition foncière :
  - propriétaire privé

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

- ◆ Pelouses calcaires\* riche en Orchidées 6210
- ◆ Hêtraie-Chênaie 9130

**Espèces protégées :**

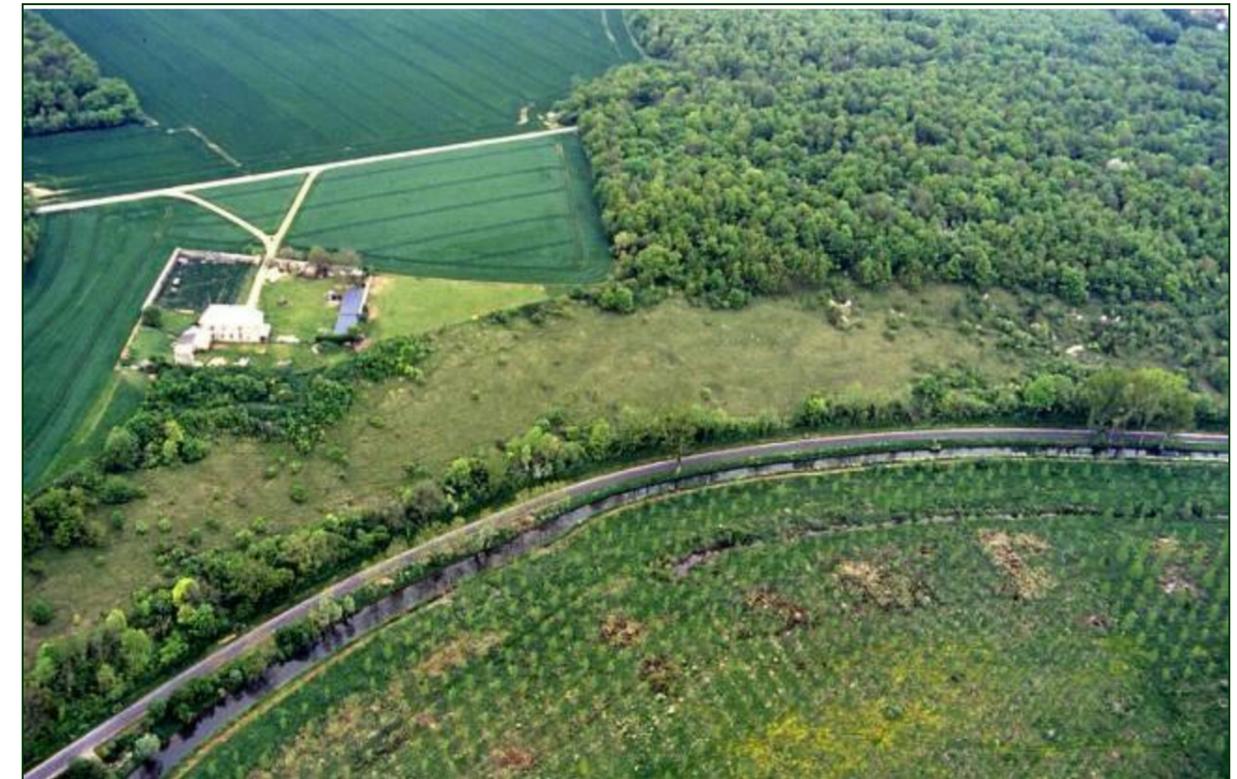
Ophrys bourdon, Orchis pyramidal, Orchis militaire, Gentiane croisettes

**Espèces remarquables :**

Ophrys araignée, Ophrys mouche, Orchis bouffon, Germandrée des montagnes, Véronique couchée

### Description générale

Coteau en forte pente, exposé au Sud, sur substrat crayeux en rive droite de la Voie près de la confluence avec l'Eure. Formation à graminées thermophile calcicole avec quelques faciès d'emboussonnement.



### Objectifs de conservation

- II. Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I. Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage et/ou mise en place de pastoralisme
- V. Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI. Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



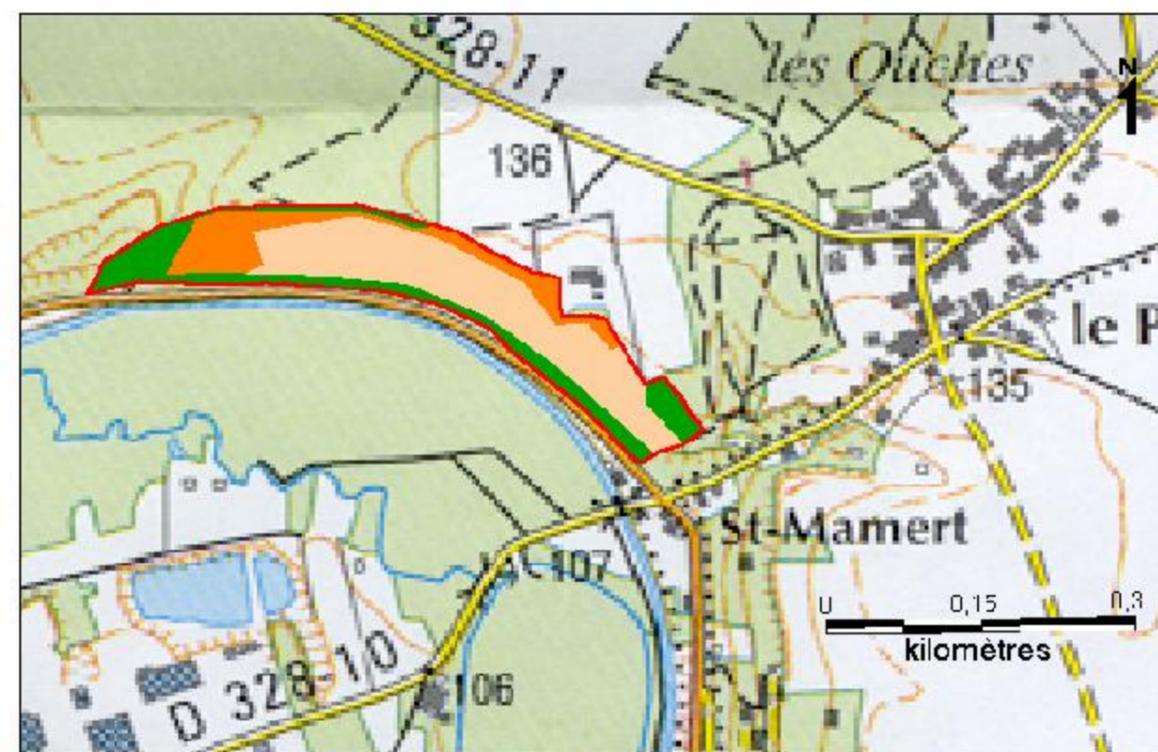
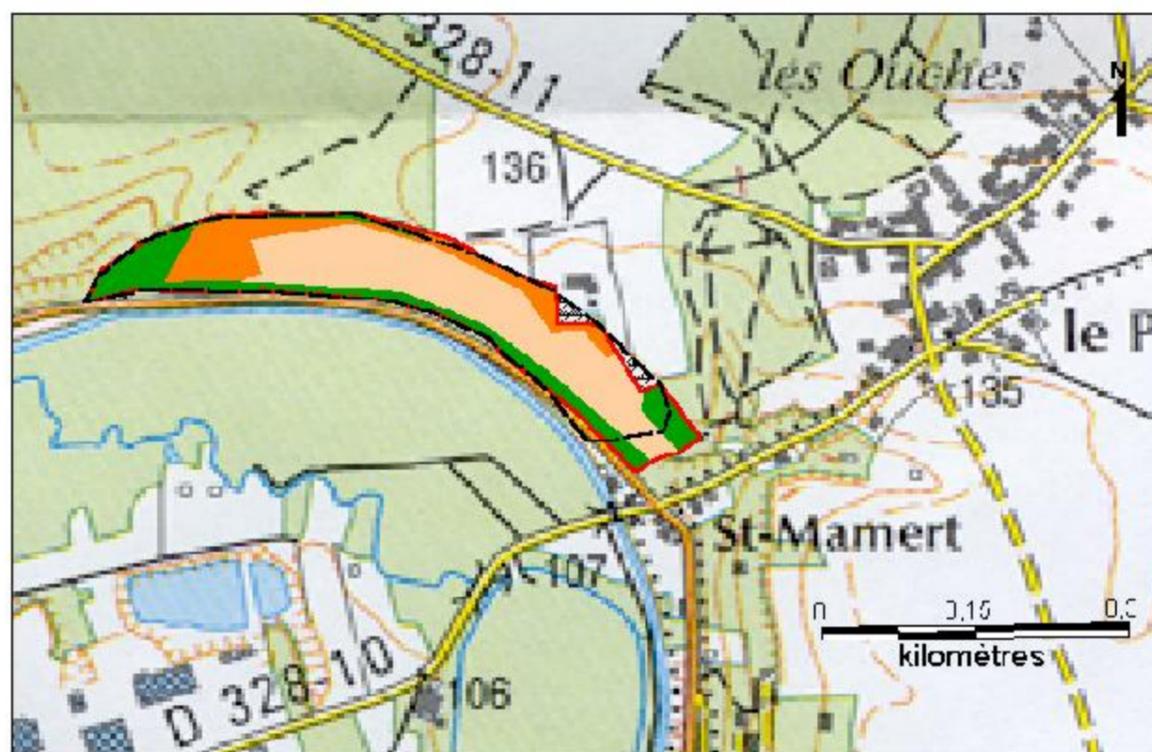
Cette pelouse présente un état de conservation favorable. Ceci étant dit, nous notons tout de même l'avancée lente des arbustes sur le milieu ainsi que la densification des pelouses par concentration de certaines graminées (Brachypode, Brome).



### Intérêt patrimonial

## Zone 30 : La Pelouse du Parc

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

— Périmètre initial

— Périmètre proposé

— Ligne cadastrale : secteur AE (118,123,125)

#### HABITAT DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

— Pelouse calcicole en cours de recolonisation par les graminées 6210

— Pelouse calcicole embroussaillée 6210

— Hêtraie - Chênaie 9130

#### AUTRE OCCUPATION DE L'ESPACE

— Bâti et jardins

## Zone 31 : Le Pré-bois de Boigneville

**Commune concernée :** Bailleau-Armenonville-les-Gâtineaux

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 1.44 ha  
 - surface proposée : 1.1 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type 1)
- POS : NC

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 10
- ◆ Nombre de propriétaires : 3

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

◆ Pelouses calcaires *	6210
◆ Hêtraie-chêne	9130

#### Espèce protégée :

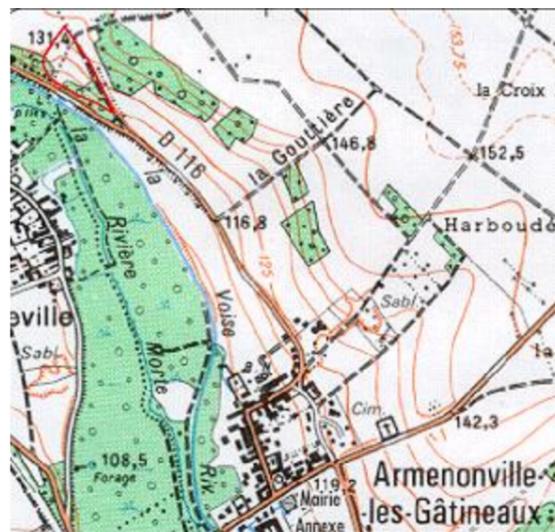
Ophrys bourdon

#### Espèces remarquables :

Orchis bouc, Ophrys abeille, Ophrys mouche, Orchis pourpre, Vesce de Hongrie, Vesce jaune, Tabouret perforié

### Description générale

Cote et vallon sec sur substrat crayeux, situé en rive droite de la vallée de l'Eure, présentant des expositions très diversifiées. Formation à graminées (pelouses) thermophile calcicole sur substrat affleurant avec faciès d'embuissonnement.



### Objectifs de conservation

- II. Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I. Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage et/ou mise en place de pastoralisme
- V. Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI. Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



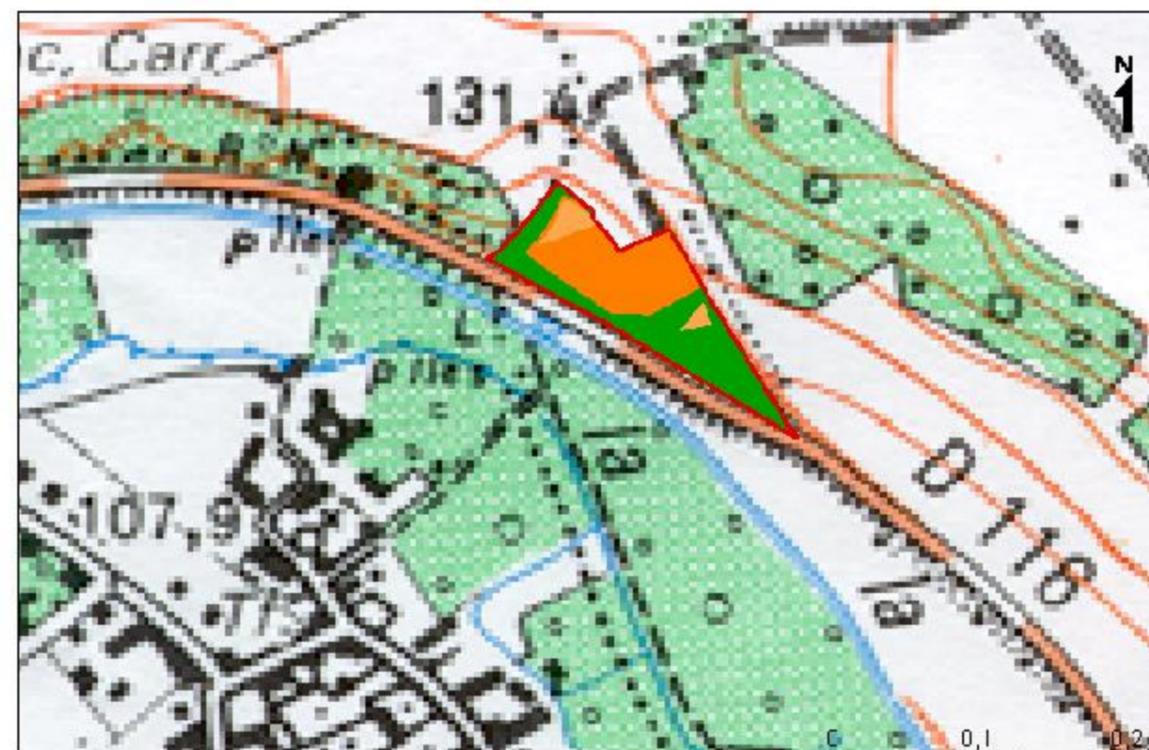
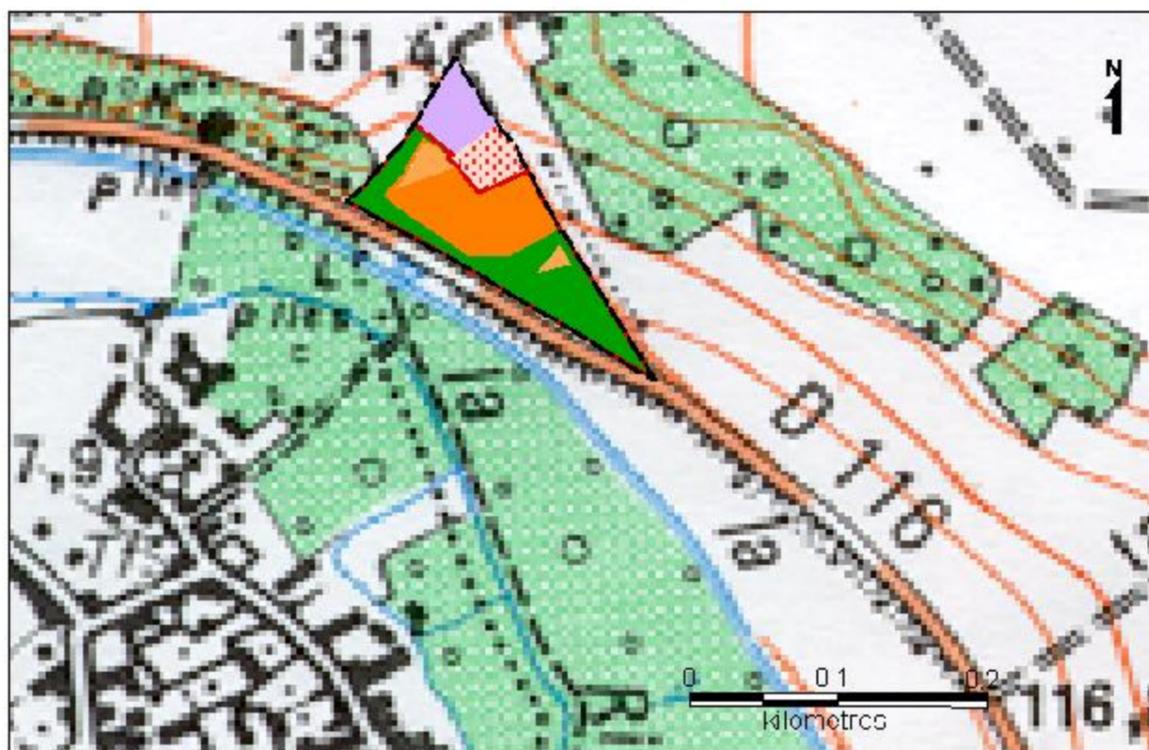
- La pelouse perd de son intérêt écologique en se fermant naturellement par la colonisation de certaines graminées (Brachypode), d'arbustes et d'arbres.
- La décharge sauvage de cette zone est source d'une forte dégradation du milieu. Elle détruit en effet de façon directe le cortège floristique de la pelouse et de façon durable les conditions édaphiques de ce versant.

### Intérêt patrimonial



## Zone 31 : Le Pré-bois de Boigneville

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### **ZONE NATURA 2000**

□ Périmètre initial

□ Périmètre proposé

Limite cadastrale : section 111H (45F, 45J, 45K, 45L, 46I, 46J, 46K, 46L, 46M)

#### **HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE**

■ Pelouse calcicole dominée par les graminées 6210

■ Pelouse calcicole embroussaillée 6210

■ Hêtraie - Chênaie 6130

#### **AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE**

■ Décharge

■ Jachère

## Zone 32 : Le Confluent Voise-Aunay

**Communes concernées :** Auneau, Oinville-sous-Auneau

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 39.49 ha  
 - surface proposée : 36.68 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type I)
- POS de la commune d'Auneau : ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 88
- ◆ Nombre de propriétaires : 50

**Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »**

(\* = Habitat prioritaire)

- ◇ Aulnaie-Frênaie \* 91EO
- ◇ Mégaphorbiaies ..... 6 4 3 0

**Espèce protégée :**

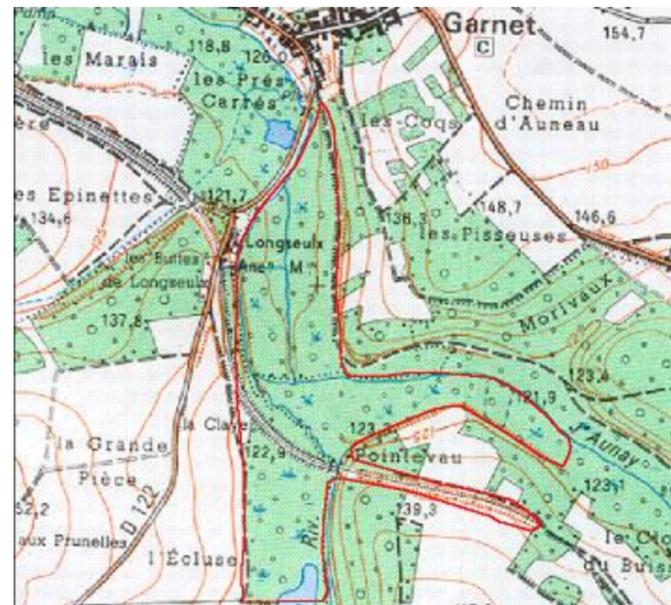
Thélyptère des marais

**Espèces remarquables :**

Jacinthe des bois, Marisque, Cirsie marâcher

### Description générale

Marais neutro-alkalin alimenté par les nappes phréatiques du calcaire de Beauce et des Sables stampiers, comprenant essentiellement des boisements marécageux (Aulnaies-frênaies à grandes herbes, Saulaies, Boulaies).



### Objectifs de conservation

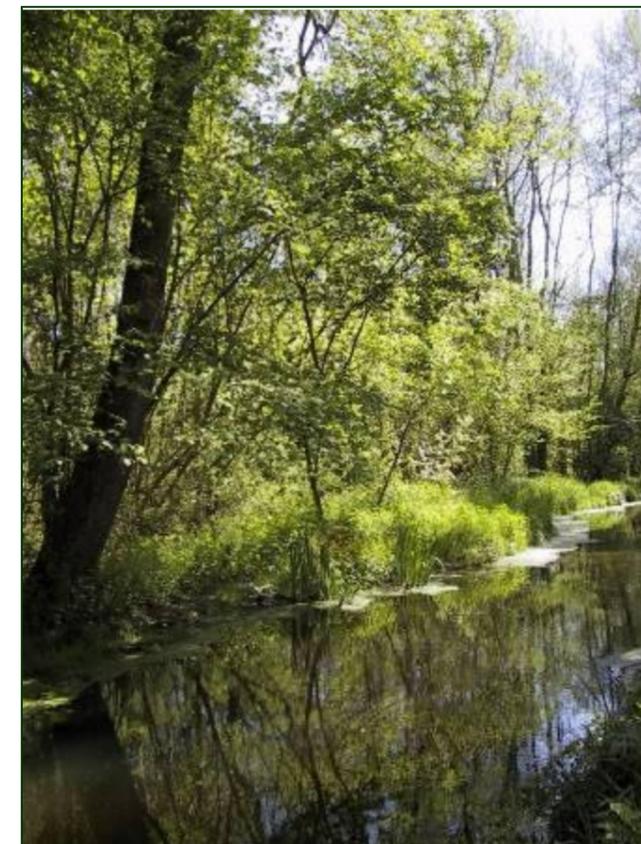
- XII Favoriser des éclaircies dans les zones boisées trop ombragées
- XVI Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



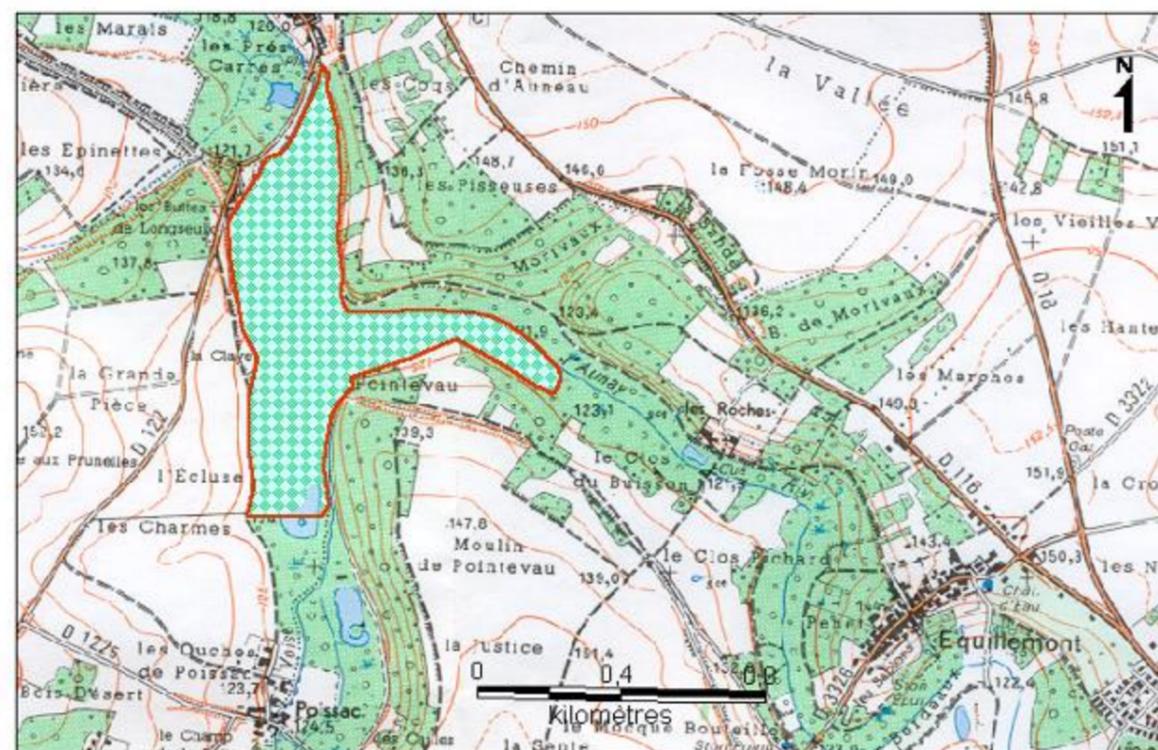
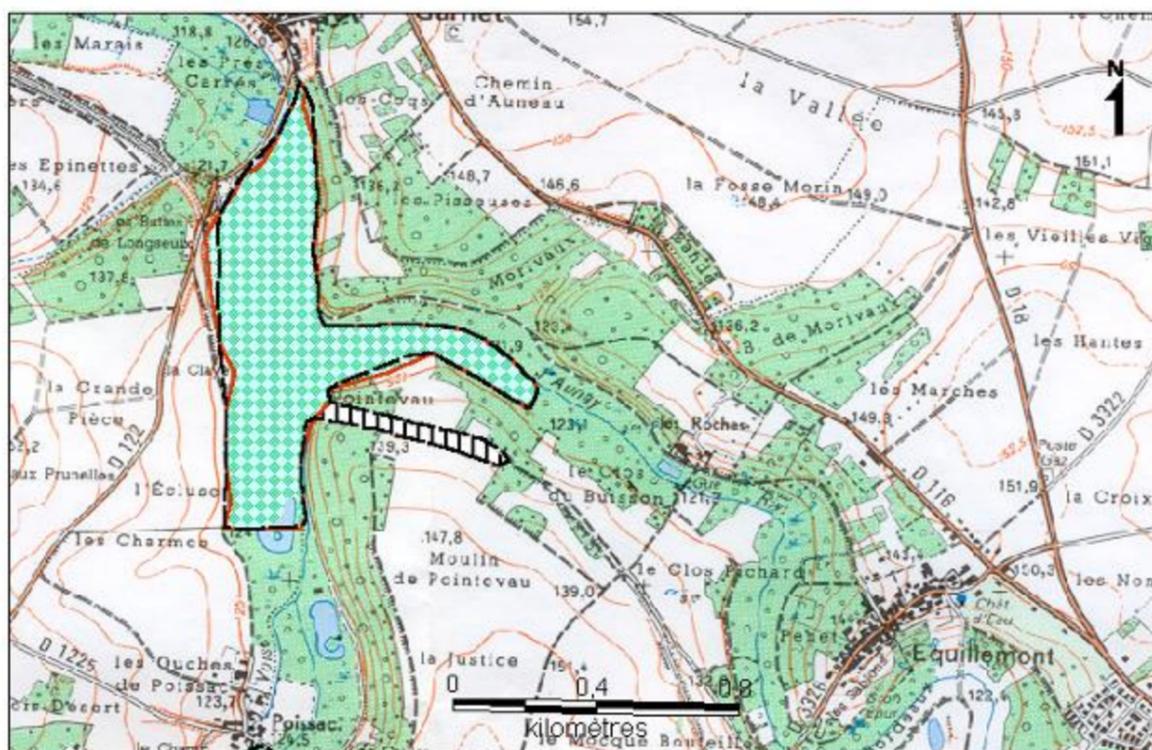
La gestion actuelle « du laisser faire la nature » est favorable à la conservation des habitats d'intérêt communautaire.

### Intérêt patrimonial



## Zone 32 : Le Confluent Voise-Aunay

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

-  Périètre initial
-  Périètre proposé

#### HABITAT DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

-  Aulnaie - Frêne 91E0

#### AUTRE OCCUPATION DE L'ESPACE

-  Habitat non identifié de l'annexe II de la directive 92/43/CEE

## Zone 33 : Les Grands Marais

**Communes concernées :** Auneau, Oinville-sous-Auneau, Roinville, Béville-le-Comte

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 41.53 ha  
 - surface proposée : 41.39 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type I)
- Le conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre est propriétaire et gestionnaire de 11 hectares
- POS Auneau et Béville-le-Comte : ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 57
- ◆ Nombre de propriétaires : 25
- ◆ Répartition foncière :
  - Propriétés privées
  - Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

◇ Aulnaie-Frênaie *	91EO
◇ Mégaphorbiaies	6 4 3 0

### Espèces protégées :

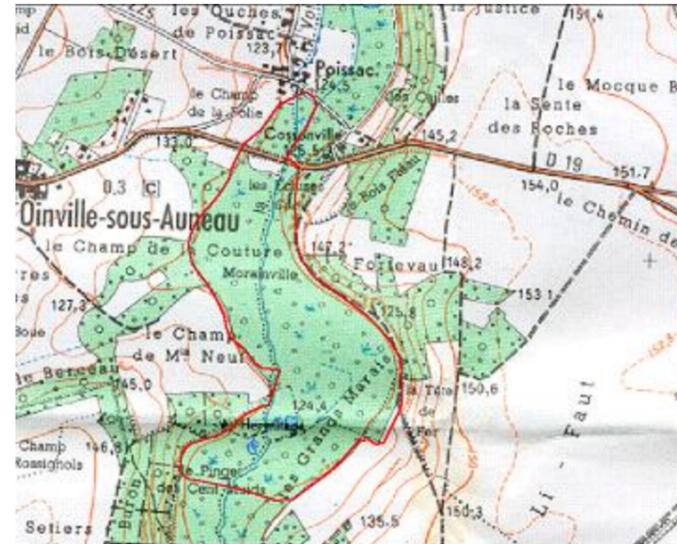
Marisque, Oenanthe à feuilles de Peucedan, Fougère des marais, Jacinthe des bois

### Espèces remarquables :

Orchis négligé, Zannichellie des marais, Potamogeton de Berchold, Souchet brun, Laïche paradoxale, Laïche raide, Laïche bleuâtre.

### Description générale

Marais neutro-alcalin alimenté par les nappes phréatiques du calcaire de Beauce et des Sables Stampiens. Ensemble écologique complexe comprenant : des boisements marécageux (Aulnaies-frênaies, Saulaies), des prairies hygrophiles à Juncus, des dépôts tourbeux avec anciennes fosses de tourbage.



### Objectifs de conservation

- XII Favoriser des éclaircies dans les zones boisées trop ombragées
- XIII Préserver les mégaphorbiaies
- XVI Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé
- XIII Préserver cet habitat au cours de travaux forestiers ou d'entretien des fossés

### État de conservation



La gestion « du laisser faire la nature », adoptée par le conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre, semble convenir pour préserver la qualité écologique du milieu.

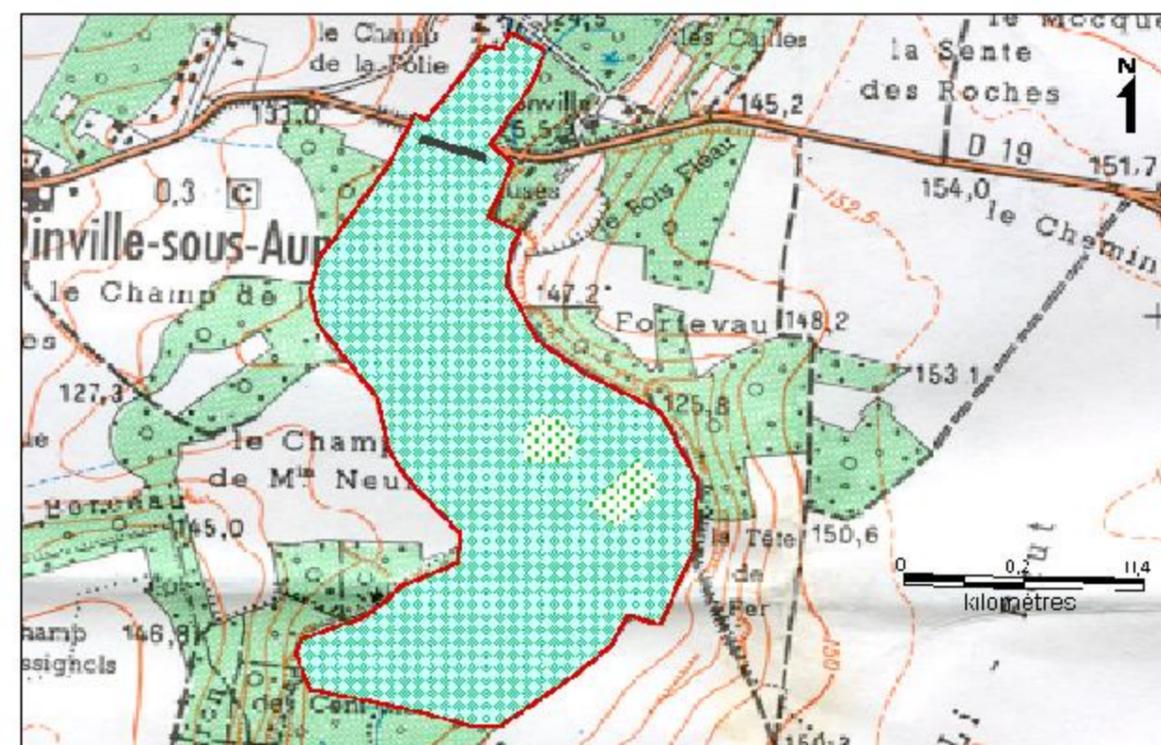
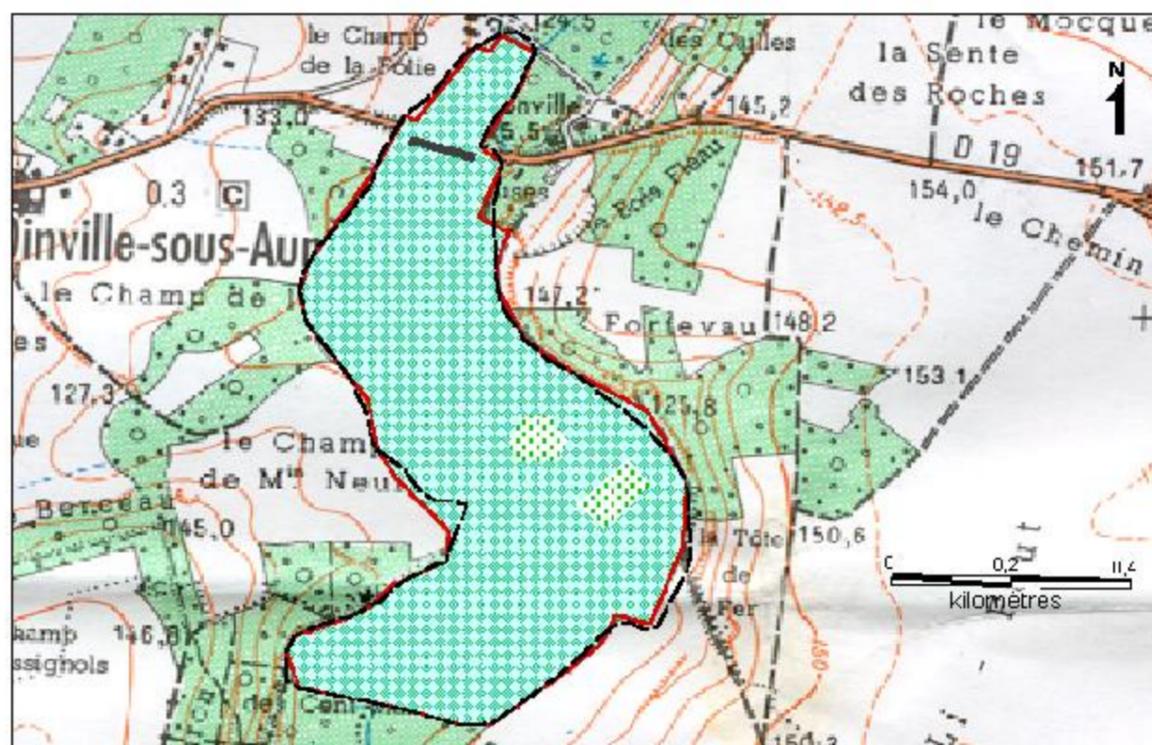
### Intérêt patrimonial



Marisque

## Zone 33 : Les Grands Marais

### Caractérisation des différents types d'habitats



- ZONE NATURA 2000**
- Perimètre initial
  - Perimètre proposé
- HABITAT DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE**
- Aulnaie - Frênaie 31E0
  - Mégarhétic 643C
- AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE**
- Parking

## Zone 34 : Le Coteau de l'Aunay

**C**ommune concernée : Aunay-sous-Auneau

**S**uperficie de la zone :- surface initiale : 12.36 ha  
 - surface proposée : 11.65 ha

**P**rotection et reconnaissance actuelle :

- ZNIEFF (type 1)
- POS : ND

**F**oncier :

- ◆ Nombre de parcelles : 77
- ◆ Nombre de propriétaires : 44

### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

(\* = Habitat prioritaire)

- ◇ Pelouses calcaires ..... 6210

#### Espèces protégées :

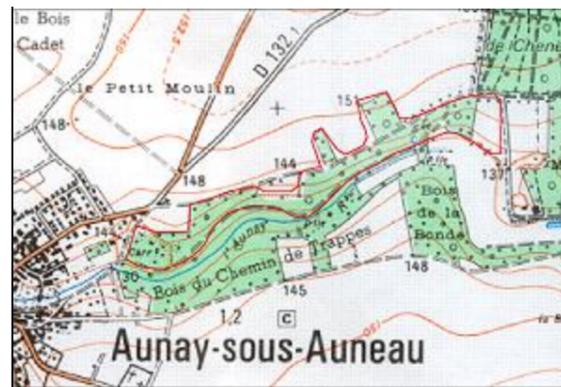
Asaret d'Europe, Céphalanthère à grandes fleurs, Jacinthe des bois

#### Espèces remarquables :

Grémil officinal, Ophrys mouche

### Description générale

Dans la partie haute du vallon de l'Aunay, ce coteau en rive droite, exposé au sud, présente en bordure d'une zone humide avec marais, des formations herbacées thermophiles calcicoles, des boisements sur pente avec l'Asaret d'Europe, espèce continentale, ici en limite d'aire de répartition.



### Objectifs de conservation

- II. Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I. Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage
- V. Favoriser la diversité des essences spontanées
- VI. Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

### État de conservation



- La pelouse calcaire, de très faible étendue, abrite un cortège floristique peu diversifié. Cet habitat, signalé en amont de cette zone, semblerait être plus riche et doté d'espèces plus caractéristiques. (cf annexe : carte des ZNIEFF sur la commune d'Aunay-sous-Auneau).
- D'importantes plantations de pins sont localisées au bordure de cette pelouse. Par conséquent, l'enrésinement naturel par essaimage peut être à craindre sur le milieu ouvert.

### Intérêt patrimonial



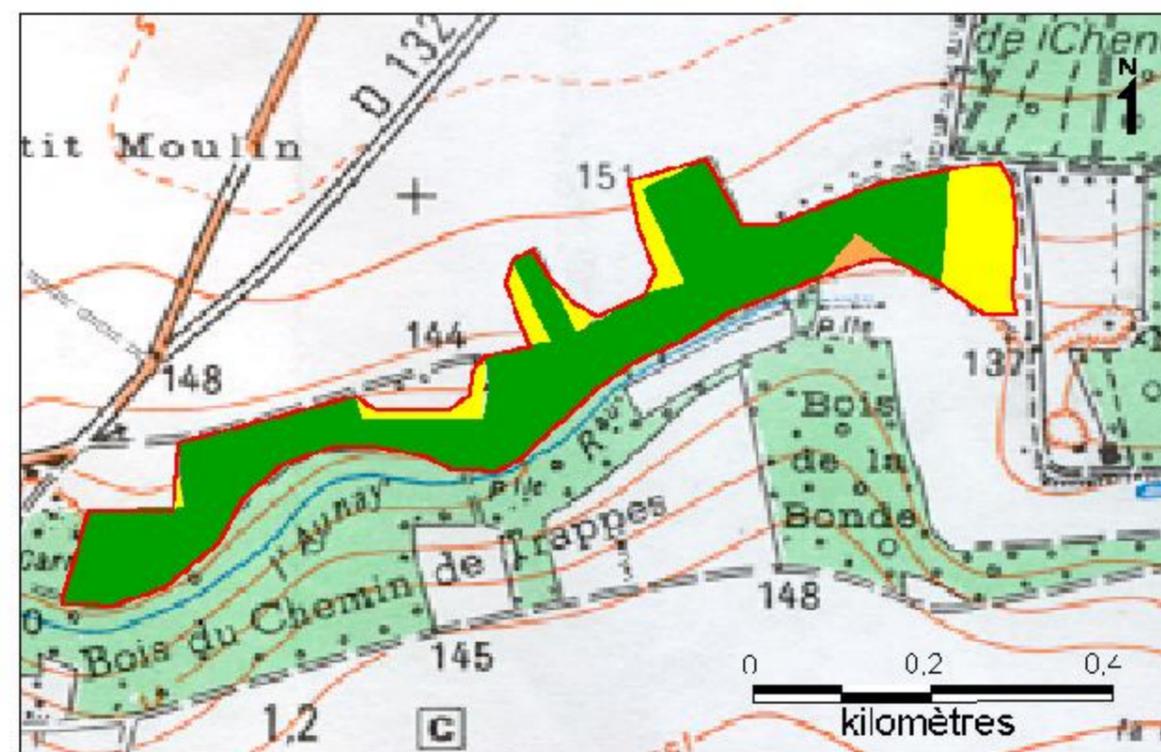
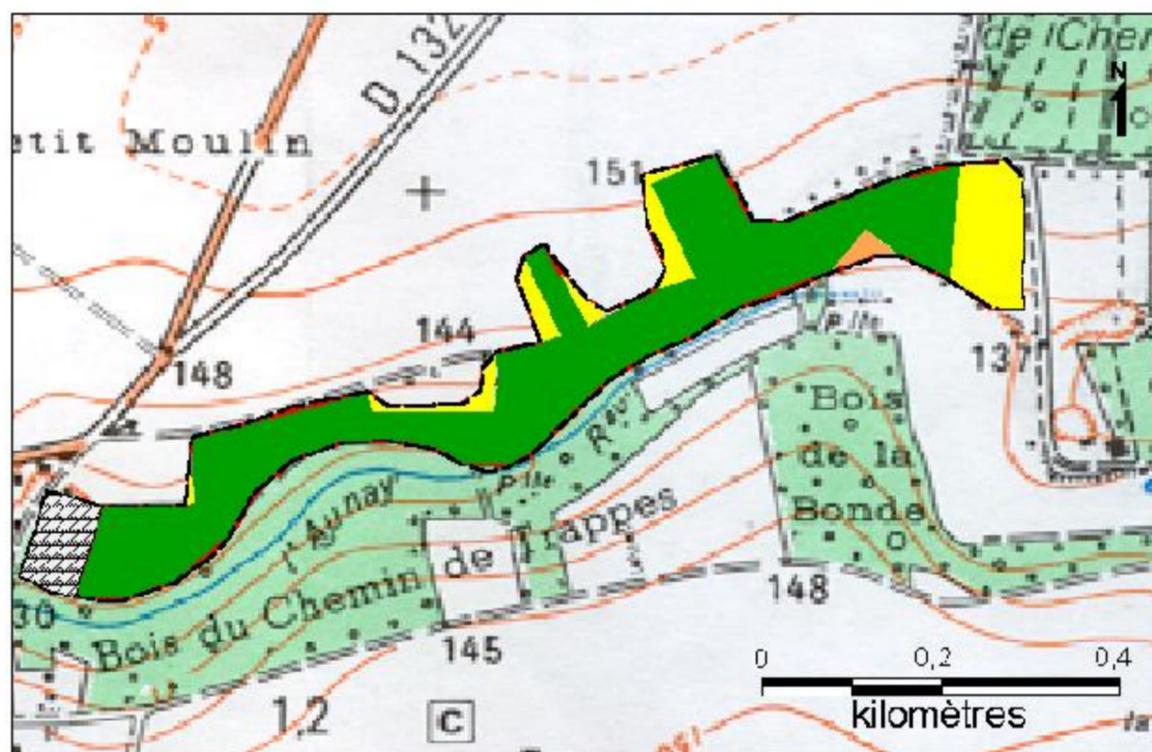
Sceau de Salomon



Asaret d'Europe

## Zone 34 : Le Coteau de l'Aunay

### Caractérisation des différents types d'habitats



- ZONE NATURA 2000**
- Périmètre initial
  - Périmètre proposé
- HABITAT DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE**
- Poisses calcicole couronnées par les graminées 6210
- HABITAT NATUREL**
- Céréale pédonculée atlantique
- AUTRES OCCUPATIONS DE L'ESPACE**
- Culture
  - Parc et jardins

Zone 35 :

## La Prairie de Luisant

**Commune concernée :** Luisant

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 28.47 ha  
- surface proposée : 28.47 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- ZNIEFF (type 2)
- POS : ND

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 33
- ◆ Nombre de propriétaires : 13

**Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »**

(\* = Habitat prioritaire)

◇ Mégaphorbiaies 6 4 3 0

**Espèce protégée :**

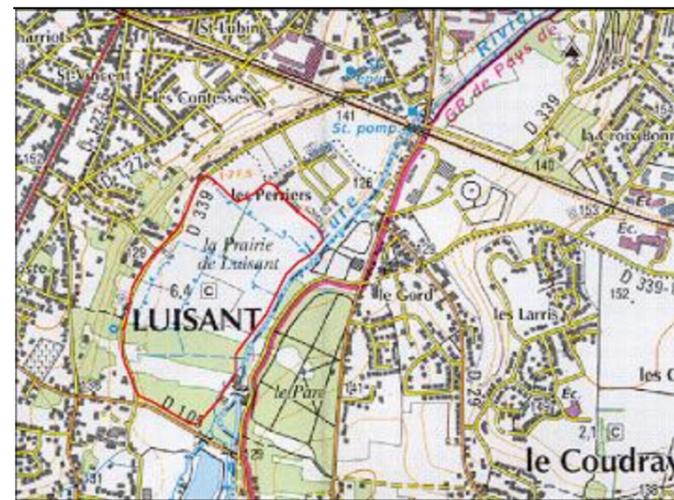
Pigamon jaune

**Espèces remarquables :**

Laïche cuivrée, Laïche distique

### Description générale

Îlot de végétation semi-naturelle inclus dans la zone urbanisée de l'agglomération chartraine, situé en bordure de l'Eure sur alluvions récentes de la vallée. Prairie humide à graminées, juncs et laïches avec sources et peupleraies à grandes herbes. Le site présente un intérêt paysager par son maillage de haies de Saules blancs.



### Objectifs de conservation

XII Favoriser des éclaircies dans les zones boisées trop ombragées

XIII Préserver les mégaphorbiaies

XVI Exploiter de manière raisonnée le milieu boisé

XIII Préserver cet habitat au cours de travaux forestiers ou d'entretien des fossés

### État de conservation



Les lourds travaux de drainage de cette zone humide ont engendré une perturbation directe du milieu par assèchement. Aujourd'hui plusieurs signes en témoignent : assèchement complet de mares, modifications locales du couvert végétal.

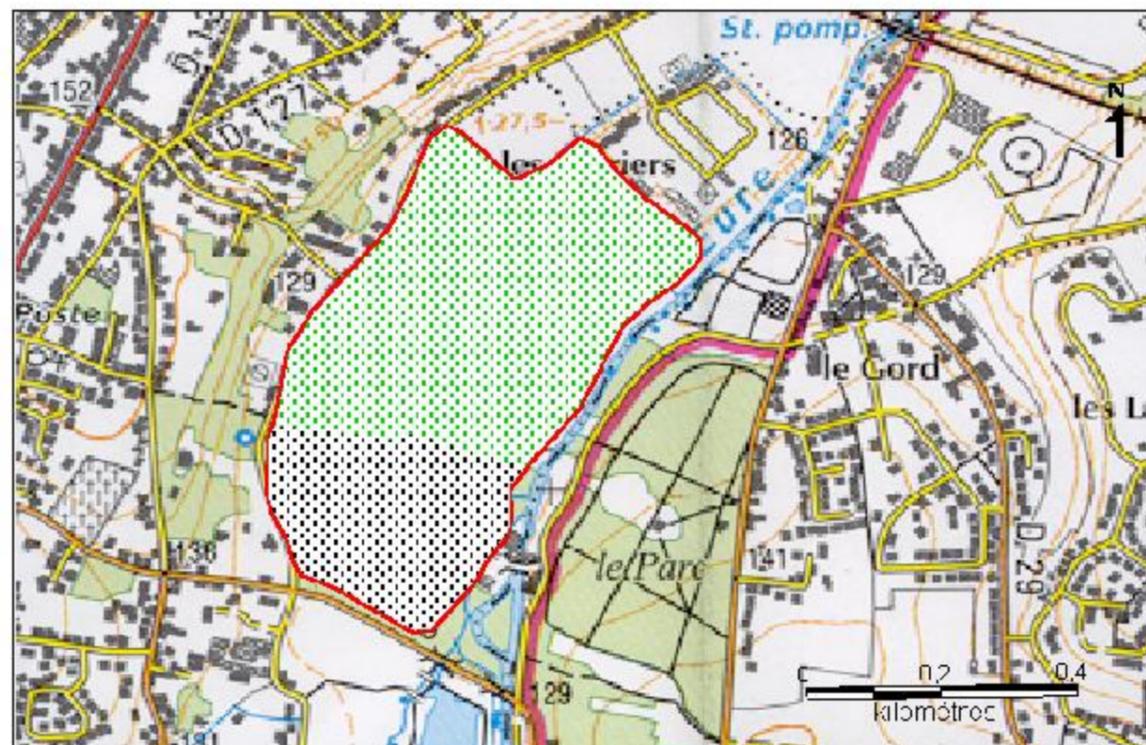
### Intérêt patrimonial



Menthe aquatique

## Zone 35 : La Prairie de Luisant

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

▭ Périmètre Natura 2000

#### HABITAT DE LA DIRECTIVE "HABITAT-FAUNE-FLORE"

▨ Mégaphorbie 6430

▩ Peupleraie

## Zone 36 : La Pelouse de Bleury

**Commune concernée:** Bleury

**Superficie de la zone :** - surface initiale : 0.83 ha  
 - surface proposée : 0.83 ha

**Protection et reconnaissance actuelle :**

- POS non constructible

**Foncier :**

- ◆ Nombre de parcelles : 3
- ◆ Nombre de propriétaires : 3
- ◆ Répartition foncière :  
 - Propriétés privées

**Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »**

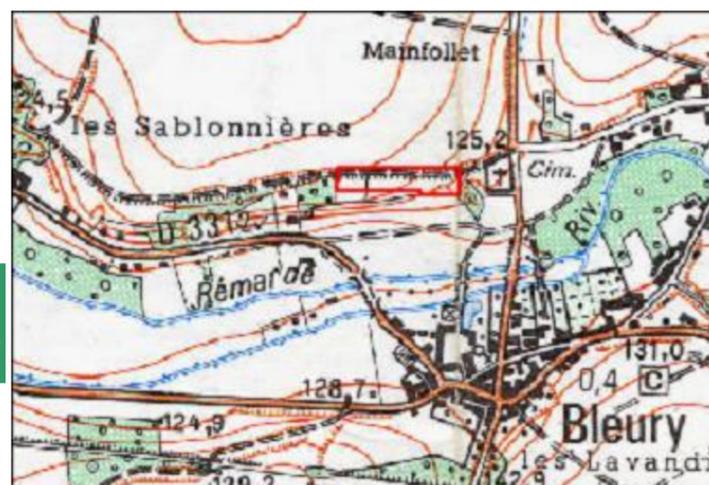
◆ Pelouses calcaires 6210

**Espèces remarquables:**

Ophrys abeille, Cardamine amère, Nielle des blés, Sedum acre, Orobanche améthyste, Bugle petit-pin

### Description générale

Coteau à faible pente en rive droite de la vallée de l'Eure. Petite zone qui forme cependant un milieu intéressant.



Bugle petit-pin

### Objectifs de conservation

- II. Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- IV. Eliminer les décharges
- I. • Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage
- V. Favoriser la diversité des essences spontanées

### État de conservation



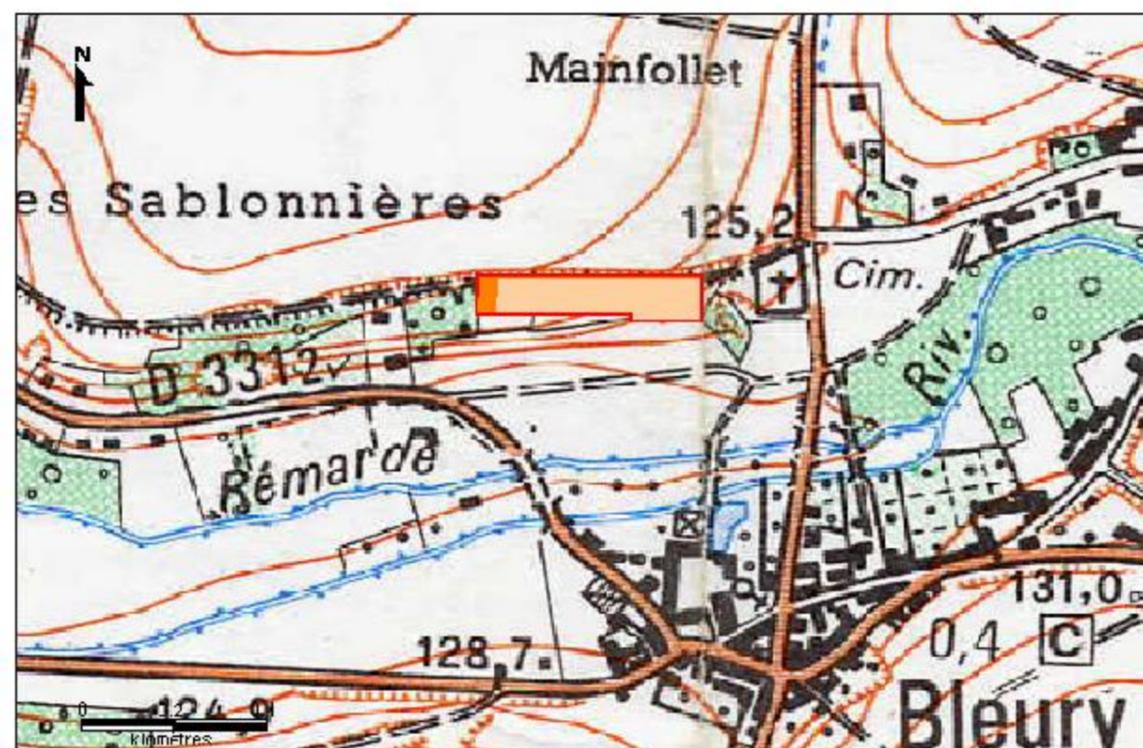
- Bon état avec un ourlet qui protège la pelouse de la zone agricole.

### Intérêt patrimonial



## Zone 36 : La Pelouse de Bleury

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

 Périmètre Natura 2000  
Limite cadastrale : section VD (337, 338, 339)

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

 Pelouse calcicole en cours de colonisation par les graminées 6210  
 Pelouse calcicole embroussaillée 321C

## Zone 37 : La Pelouse de Bonville

Commune concernée : Bleury

Superficie de la zone : - surface initiale : 1.45 ha  
- surface proposée : 1.45 ha

Protection et reconnaissance actuelle :

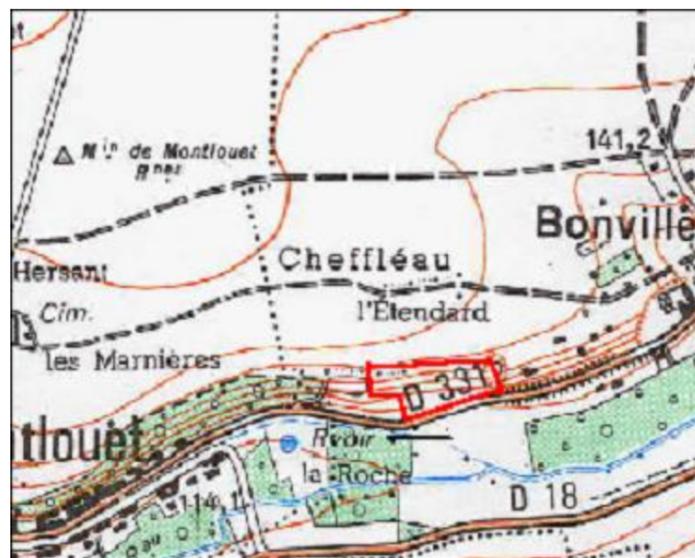
- POS non constructible

Foncier :

- ◆ Nombre de parcelles : 3
- ◆ Nombre de propriétaires : 3
- ◆ Répartition foncière :
  - Propriétés privées

### Description générale

Coteau à faible pente en rive droite de la vallée de l'Eure. Petite zone qui forme cependant un milieu intéressant.



### Habitats naturels de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

- ◇ Pelouses calcaires 6210

### Espèces remarquables:

Orobanche améthyste, Spéculaire miroir-de-Vénus, Buplèvre en faux

### Objectifs de conservation

- II. Restauration des pelouses calcaires  
Opération de débroussaillage avec exportation de la matière organique
- I. Maintenir les pelouses : préservation  
Favoriser le retour à un milieu ouvert par débroussaillage
- V. Favoriser la diversité des essences spontanées

### État de conservation

Pelouse en voie de fermeture. ☹️

### Intérêt patrimonial

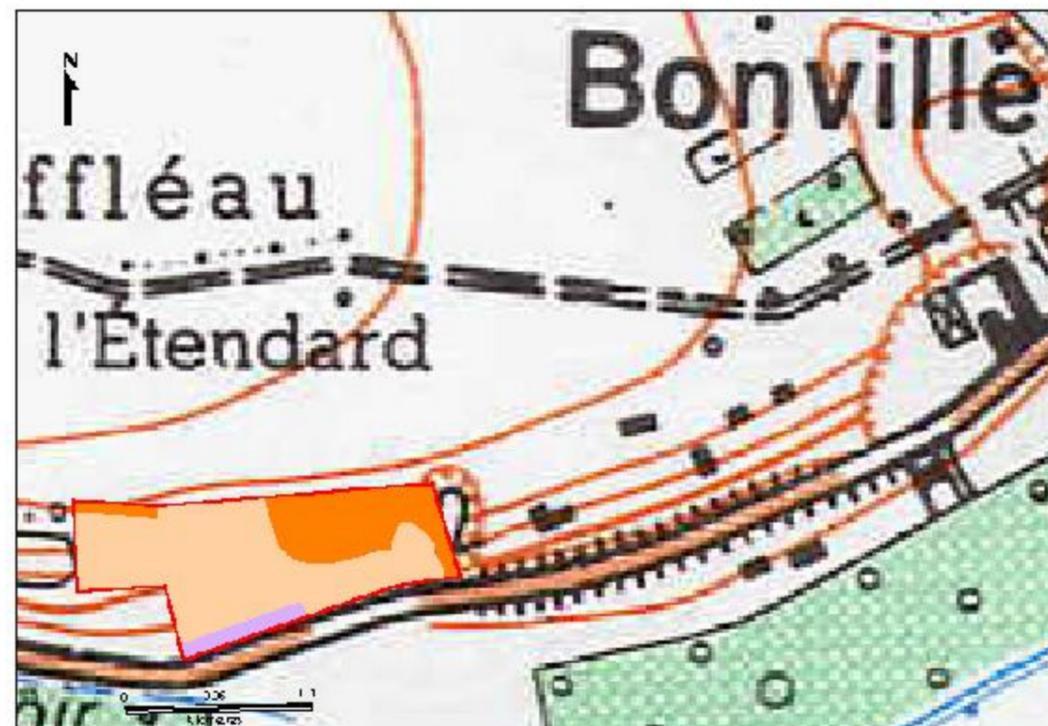
★★



Buplèvre en faux

## Zone 37 : La Pelouse de Bonville

### Caractérisation des différents types d'habitats



#### ZONE NATURA 2000

 Périmètre Natura 2000  
Initié cadastrale : sections MD (127, 128, 129)

#### HABITATS DE LA DIRECTIVE 92/43/CEE

 Pelouse calcicole en cours de colonisation par les graminées E210  
 Pelouse calcicole entretenue par fauche

#### AUTRE OCCUPATION DE L'ESPACE

 cultures

## 7. Carte de situation des cavités à chiroptères

